

PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANÇAISES 2020-2029

© PARANTHOËN Nicolas

Plan national d'actions
en faveur des tortues marines
des Antilles françaises

2020 - 2029



Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

www.ecologie.gouv.fr



Commission thématique CONSERVATION à **TERRE** 2025 *Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique*

Jeudi 9 octobre 2025



ORDRE DU JOUR



Ordre du jour détaillé commission thématique "conservation à terre" du PNATMAF : 09 octobre 2025

Accueil des participants sur la plateforme de visio-conférence et tour de table				8h-8h15
Introduction de la commission "conservation à terre" (changement d'animation, gouvernance, actions concernées du PNA)				8h15-8h30
Questions sur le bilan des avancées 2025 envoyé en amont ?				8h30-8h40
Action PNA	Intervenant ou animateur	Territoire	Sujets	Timing intervention
16	Renforcer les actions de surveillance et de police			
	TOTM (A. Guilleux et N. Paranthoën)	Antilles	Fiche réflexe pour le signalement d'infractions Validation d'une version finale Perspective de diffusion en 2026 (collectivités, services régulateurs dont SDIS)	8h40-9h
	OFB - Service départemental (S. Appert)	Guadeloupe	Infractions à la protection des tortues marines et leurs habitats Bilan 2025 : décisions judiciaires, tournées de police ciblées sur le braconnage et les perturbations terrestres, diagnostics terrain pour les porters à connaissance sur les nuisances lumineuses, remise en état de sites de ponte altérés Perspectives 2026	9h-9h20
	OFB - Service départemental	Martinique	Infractions à la protection des tortues marines et leurs habitats Bilan 2025 (décisions judiciaires, tournées de police) Perspectives 2026	9h20-9h35
	ONF (R. Mounsamy)	Guadeloupe	Surveillance et police sur les sites de ponte en Forêt Domaniale du Littoral Bilan 2025 des tournées Perspectives 2026	9h35-9h45
	ONF (F. Wirth)	Martinique	Surveillance et police sur les sites de ponte en Forêt Domaniale du Littoral Bilan 2025 des tournées Perspectives 2026	9h45-9h55
17	Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte			
	ONF - OFB (K. Urvoy & M. Grelot-Valade)	Martinique	Régulation de la mangouste sur les plages de ponte Bilan 2025 de la campagne de régulation Perspectives 2026 dont projet pour évaluer l'impact de la régulation sur la réussite d'incubation des nids	9h55-10h15
	Domaine canin (M. Soussaintjean)	Guadeloupe	Régulation de la mangouste sur les plages de ponte Bilan 2025 de la formation d'agents de la CCMG et du CISMAG à Marie-Galante Perspective 2026 : projet REMPART déposé à l'AAP BESTLIFE et suite opérationnelle à Marie-Galante	10h15-10h35
	TOTM - Fourrière de l'Alliance (N. Paranthoën et M. Soussaintjean)	Guadeloupe	Attaques par des chiens errants et divagants Bilan des cas 2025 Précisions sur les suites données post-captures Perspectives 2026 (dont sensibilisation auprès des collectivités)	10h35-10h50

PAUSE (10h50-11h)

ORDRE DU JOUR



PAUSE (10h50-11h)				
20	Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponté identifiés comme prioritaires			
	ONF (C. Bussac)	Guadeloupe	Sites de ponté à réhabiliter en priorité Restitution du stage ONF de C. BUSSAC Perspectives 2026 dont projets en réflexion	11h-11h15
	ONF et TOTM (L. Rénia et A. Guilleux)	Martinique	Accompagnement des porteurs de projets de restauration écologique des sites de ponté Projets accompagnés en 2025 Perspectives 2026 dont projets en réflexion	11h15-11h30
	L'ASSOMER (L. Baeza)	Martinique	Projet Mission Nature de restauration écologique et citoyenne au Carbet Avancées 2025	11h30-11h45
22	AG RNSM (A. Berger)	St-Martin	Projet Fonds vert de restauration écologique du site de ponté de Grandes Cayes Perspectives 2026	11h45-12h
	S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers des tortues marines			
	AG RNSM (A. Berger)	St-Martin	Compatibilité des activités et aménagements littoraux avec les tortues marines Actualité 2025 (dont mesures de gestion APB Terres-Basses, sensibilisation collectivité, gestionnaires, exploitants, police)	12h-12h15
	DEAL (C. Alaniesse)	Guadeloupe	Cartographie actualisée des sites de ponté prioritaires Compatibilité des activités et aménagements littoraux avec les tortues marines Restitution stage DEAL de C. COLONNEAUX Actualités 2025 Perspectives 2026	12h15-12h30
TOTM	DEAL (P. Bellenoue)	Martinique	Compatibilité des activités et aménagements littoraux avec les tortues marines Actualités 2025 Perspectives 2026	12h30-12h45
	TOTM : clôture de la commission et liste propositions 2026 à soumettre aux COTEC			12h45-13h



INTRODUCTION

Changement d'animation du PNATMAF



CONTEXTE

- Dernière année marché d'animation non reconduite par **ONF** → terme en **avril 2025** après 8 ans
- Nouveau marché lancé par **DEAL Guadeloupe** en réaction → **animation transitoire 12 mois**
- Marché notifié à l'**asso TOTM** en **juin 2025** → démarrage contrats animateurs en **août/sept 2025**
- 2017 à 2025 : budget annuel **105 000 €** / **3x0,5 ETP** complétés par **2x0,5 ETP VSC ONF** = 2,5 ETP
- 2025 : budget **97 650 €** / **2x0,75 ETP** = 1,5 ETP pour toutes les îles dédiées au PNATMAF

NOUVELLE ÉQUIPE D'ANIMATEURS



Guadeloupe / St-Martin

Nicolas PARANTHOËN

Animateur territorial du
PNA pour la Guadeloupe
+590 690 47 37 32
nicolas.paranthoen@totm.org

Jours travaillés : **lundi au
mercredi**

Martinique

Alexis GUILLEUX

Animateur territorial du
PNA pour la Martinique
+596 696 26 69 62
alexis.guilleux@totm.org

Jours travaillés : **mardi
au jeudi**

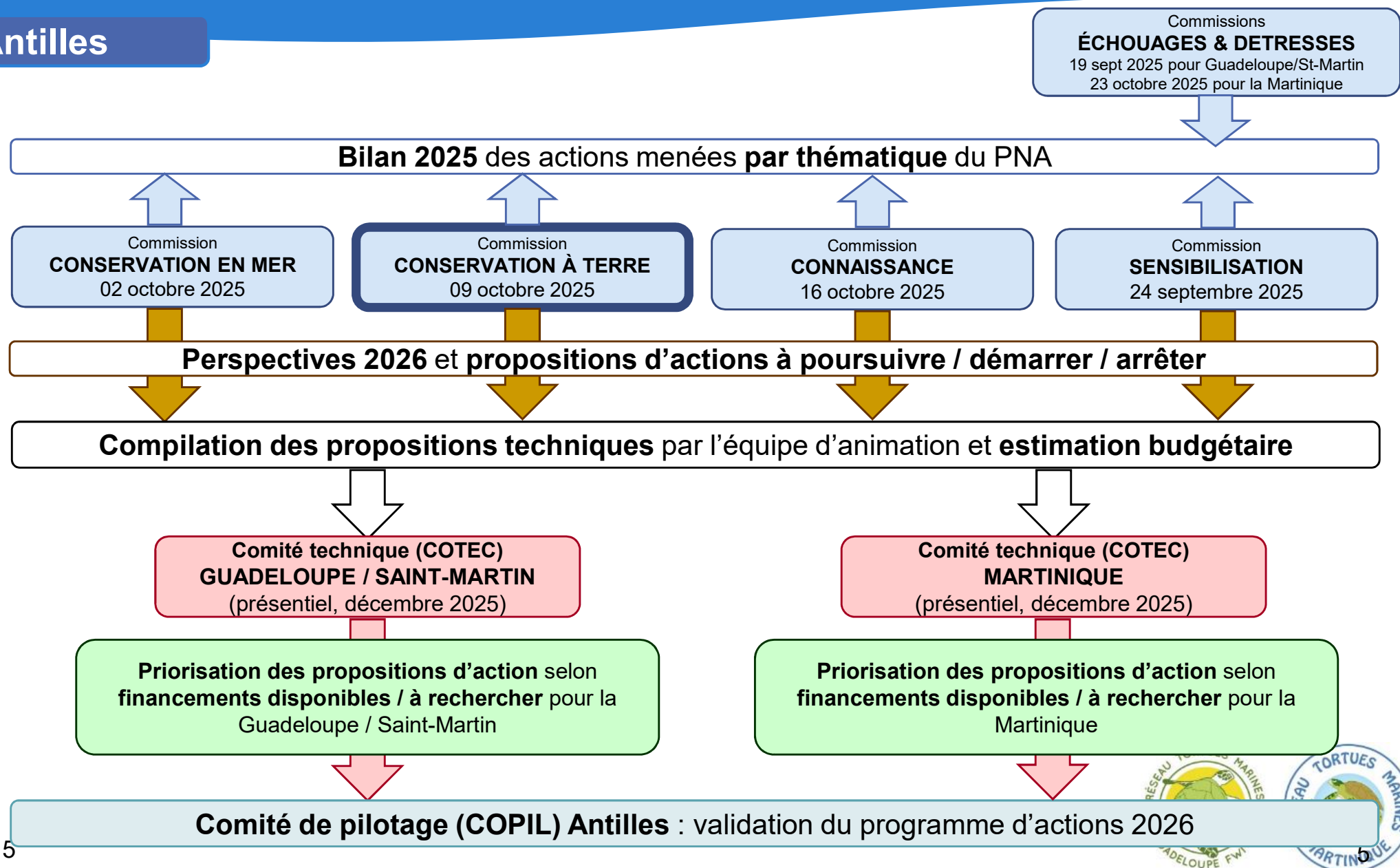


INTRODUCTION

Rappel de la gouvernance du PNATMAF



Antilles



INTRODUCTION

Objectifs et actions du volet **conservation à terre**

Antilles

ENJEUX	OBJECTIFS	N°ACTION et priorité (1 ou 2)	ACTIONS
VOLET CONSERVATION			
Rétablissement des populations de tortues marines du territoire	Lutter contre le dérangement par l'homme	14	Encadrer l' approche des tortues marines (abordé en commission « sensibilisation »)
		15	Encadrer les activités susceptibles d'impacter les tortues marines
	Lutter contre les infractions à la protection des tortues marines	16	Renforcer les actions de surveillance et de police
	Lutter contre la prédation par les espèces exotiques et domestiques	17	Limitier la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte
	Renforcer les capacités de prise en charge des tortues marines en détresse	18	Organiser les interventions de terrain sur les situations de détresse
		19	Assurer les soins aux tortues marines sur l'ensemble des territoires
Bonne qualité des habitats prioritaires des tortues marines	Encadrer les aménagements et activités susceptibles d'impacter les habitats des tortues marines	20	Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires
		22	S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers des tortues marines

INTRODUCTION

Bilan des avancées 2025

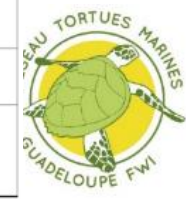


Antilles

BILAN DES AVANCÉES 2025 D'APRÈS LE PROGRAMME D' ACTIONS VALIDÉ EN COPIL

- Fichier** détaillé envoyé avec invitation le 1^{er} octobre / **questions ?**

N° action PNA	Intitulé action PNA	Priorité PNA	Territoire	N° Propositions Gouvernance 2024	Propositions des commissions thématiques 2024 ajoutées par les COTEC n°7	Priorité fixée pour 2025	État de réalisation 2025	Commentaire	Maintien de la proposition pour 2026 ?
Volet Conservation									
16	Renforcer les actions de surveillance et de police		Antilles	ConsTer_01	Commission : propose l'organisation d'un groupe de travail avec les autorités compétentes et les coordinations des réseaux échouages pour valider une version finale des fiches réflexes par territoire, et discuter la centralisation des signalements par les réseaux échouages. Elles ont pour objectif (i) d'aider les patrouilleurs pour lancer l'alerte auprès du ou des service(s) compétent(s) selon le type et le lieu de l'infraction constatée sur le terrain, (ii) de sensibiliser les collectivités sur les infractions relevant de leurs compétences (cf. action 35), et (iii) de sensibiliser les services régulateurs comme le SDIS pour rediriger efficacement les appels	1	En cours	Guadeloupe : organisation d'un groupe de travail le 11 février réunissant le service départemental de l'OFB, le service forêt et territoire de l'ONF, la DEAL, et l'animation du PNA, le Parc National, le Conservatoire du littoral, la coordination du réseau échouage et la Direction de la mer n'ont pas pu participer. Production d'une version 3 de la fiche réflexe suite à l'atelier. Finalisation en cours pour la production d'une version 4 qui sera soumise à validation finale des structures sus-citées avant diffusion. Martinique : groupe de travail non mis en oeuvre dans le contexte de transition sur l'animation du PNATMAF entre l'ONF et TOTM (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui pour finalisation et sensibilisation des cibles visées
			Antilles	ConsTer_02	SD 971 et 972 (OFB) : poursuivent (i) l'information au RTMAF sur les décisions judiciaires quant aux procédures ouvertes, (ii) les tournées de police pour lutter contre le braconnage et les perturbations terrestres, (iii) le pilotage et/ou le soutien aux porteurs à connaissance des responsables de perturbations induites par les nuisances lumineuses, pour faciliter l'ouverture d'une procédure judiciaire en cas de non-agissement et/ou de désorientation avérée, et (iv) définissent une stratégie avec la DEAL pour la remise en état de sites de ponte altérée de façon réversible	2	En cours	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 Guadeloupe : demande de diagnostic sur l'atteinte des sites de ponte en matière de nuisance lumineuse officiellement sollicitée par la DEAL auprès de l'OFB. Diagnostic terrain en cours. (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui
			Antilles	ConsTer_03	ONF : poursuit ses tournées de prévention, de surveillance et de police sur les principaux sites de ponte en Forêt Domaniale du Littoral, notamment en période de ponte, et présentera le bilan 2025	3	Réalisé	Bilan présenté en commission du 9 octobre 2025 (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui
17	Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte		Guadeloupe	ConsTer_04	Commission : soutient le portage d'une campagne de régulation des mangoustes sur les sites de ponte prioritaires de Guadeloupe en 2025, via un opérateur et un financement qui restent à identifier, avec le soutien des experts (OFB), animateurs (ARF-G) et gestionnaires (ONF, PNG, CDL) concernés. À ce titre, l'animation PNA lance une prestation pour la formation et l'accompagnement des agents de la CCMG pour réguler la mangouste à Marie-Galante, avec le soutien des experts (OFB) et du CDL	1	Partiellement réalisé	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 Pas de campagne de régulation des mangoustes en 2025 suite au renoncement de l'ONF à la poursuite de l'animation du PNATMAF et par conséquent au financement FEDER obtenu en décembre 2024 (123 000 euros de prestation sur 2025 et 2026). Prestation pour la formation et l'accompagnement de 3 agents de la CCMG et 3 agents de la CISMAG sur la régulation des mangoustes à Marie-Galante lancée grâce au soutien financier de la DEAL, malgré le renoncement au FEDER (prévoyant 20 250 euros de prestation sur 3 ans). 35 heures de formation réalisées en mars et avril 2025, avec 30% de théorie et 70% de pratique au piégeage des mangoustes en côte sous le vent. Rapport disponible en ligne. (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui pour régulation opérationnelle en 2026 à Port-Louis & Marie-Galante notamment
			Martinique	ConsTer_05	Commission : soutient (i) le portage d'une campagne de régulation des mangoustes sur les sites de ponte prioritaires de Martinique en 2025, avec l'implication des experts (OFB), animateurs (DEAL) et gestionnaires (PNRM, ONF) concernés, et (ii) le projet OFB pour évaluer l'impact de la régulation sur la réussite d'incubation des nids de tortues marines	1	Partiellement réalisé	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 Campagne de régulation des mangoustes organisée aux Anses du Nord dans le cadre d'une prestation lancée par l'ONF (en qualité de gestionnaire) grâce au soutien financier du MTE (MIG Biodiversité). Prestation menée par la société Traitement Plus Projet d'évaluation de l'impact de la régulation sur la réussite d'incubation des nids de tortues marines non lancé par l'OFB ni impulsé par l'animation du PNA dans le contexte de transition sur l'animation du PNATMAF entre l'ONF et TOTM (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui
20	Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires	2	Martinique	ConsTer_06	Ville de Ste-Marie : poursuit la mise en œuvre du projet Fonds vert de restauration écologique de la plage de l'Union avec installation des enclos de régénération et d'enrichissement de la strate arbustive en 2025	1	En attente	Le projet fera l'objet d'une réunion de lancement prévue le 7 octobre 2025 en vue des plantations et de l'installation des enclos de régénération qui n'ont pas encore eu lieu. Pas de nouvelle avancée significative depuis la présentation à la dernière commission du 17 octobre 2024	Oui pour travaux
			Martinique	ConsTer_07	ONF Martinique : poursuit la mise en œuvre du projet de restauration écologique de la plage de Diaz	1	En attente	Travaux et plantations programmés fin 2025.	Oui pour travaux
			Martinique	ConsTer_08	L'ASSOMER : poursuit la mise en œuvre du projet de restauration écologique et citoyenne des plages du Carbet (REC)	1	Réalisé	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui pour finalisation
			Martinique	Ajout COTEC 972	ONF : accompagne des partenaires (collectivités, associations, etc.) porteurs de projets de restauration écologique de sites de ponte	1	En cours	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 En septembre, production d'un argumentaire / éléments de langage à destination des décideurs pour faire valoir les projets de restauration écologique sur les communes concernées par l'ABC Nord Martinique. Participation ONF à une réunion le 26/09 sur la commune du Prêcheur (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui, en lien avec action 35
			Martinique	Ajout COTEC 972	Ville de Ste-Luce : poursuit la mise en œuvre du projet Fonds vert de végétalisation du littoral	2	Réalisé	Plantations terminées	Oui pour présentation d'un bilan et diffusion rapport
22	S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers des tortues marines		Saint-Martin	ConsTer_09	AGRNSM : poursuit sa veille sur la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers de St-Martin : (i) mesures de gestion de l'APB des Terres-Basses, (ii) sensibilisation des collectivités, gestionnaires de restaurants, exploitants de plages, et services de police, et (iii) action de police le cas échéant	1	Partiellement réalisé	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui
			Guadeloupe	ConsTer_10	DEAL et ONF Guadeloupe : publient les livrables des stages qui se termineront en 2025, dont une cartographie actualisée des sites de ponte prioritaires de l'archipel, et à réhabiliter en priorité via de nouveaux projets de restauration écologique	1	Réalisé	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 Des difficultés néanmoins, liées à l'absence de résultats définitifs concernant l'analyse des données d'activité de ponte de 2000 à 2022 réalisées par Girard et Girondot (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui
			Antilles	ConsTer_11	DEAL & DM Guadeloupe et Martinique : finalisent la construction d'une stratégie de gestion du Domaine Public Maritime tenant compte des enjeux relatifs aux tortues marines (prescriptions standards déclinées selon les niveaux de priorité des plages), leur permettant d'insérer les demandes d'autorisation et d'accompagner les porteurs de projets avec l'appui de l'animation du PNA et les autres services ou gestionnaires concernés, pour garantir la compatibilité des activités et aménagements avec la préservation des habitats côtiers des tortues marines	1	En attente	Bilan des avancées présenté en commission du 9 octobre 2025 Des difficultés néanmoins, liées à l'absence de résultats définitifs concernant l'analyse des données d'activité de ponte de 2000 à 2022 réalisées par Girard et Girondot, pour être utiles à la priorisation (présentation prévue en commission "conservation à terre")	Oui



© PARANTHOËN Nicolas

VOLET CONSERVATION (À TERRE)

Objectif 3 : Lutter contre les infractions à la protection des tortues marines



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Commission 2024 (validé COTEC & COFIL)

Antilles

PROPOSITION N°1

« La Commission propose l'organisation d'un **groupe de travail** avec les **autorités compétentes** et les **coordinations des réseaux échouages** pour valider une version finale des **fiches réflexes** par territoire, et discuter la **centralisation des signalements par les réseaux échouages**. Elles ont pour objectif :

- (i) **d'aider les patrouilleurs pour lancer l'alerte auprès du ou des service(s) compétent(s)** selon le type et le lieu de l'infraction constatée sur le terrain,
- (ii) **de sensibiliser les collectivités sur les infractions relevant de leurs compétences** (cf. action 35), et
- (iii) **de sensibiliser les services régulateurs** comme le SDIS pour rediriger efficacement les appels »

Fixée en priorité 1 pour 2025



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025 / Perspectives fin 2025

Guadeloupe



FICHE RÉFLEXE POUR LE SIGNALEMENT D'INFRACTIONS

Bilan 2025

- **11 février : groupe de travail** (avec **SD-OFB**, service forêts et territoire **ONF**, **DEAL**, animation **PNA** ; indisponibilité PNG, CDL, coordination réseau échouage et DM)
- Production d'une version 3 puis 4 (cf. diapos suivantes)

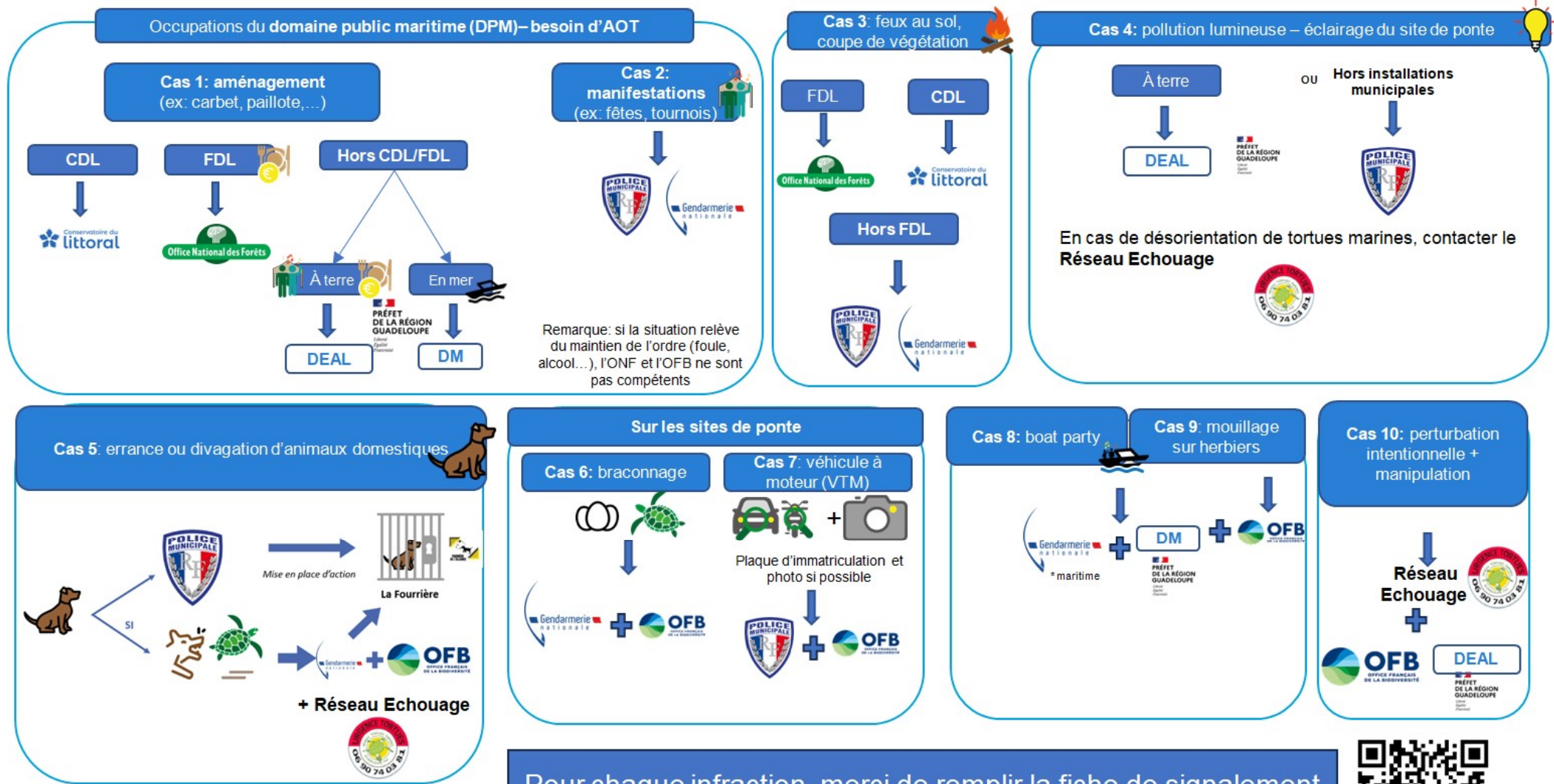
Perspectives fin 2025

- **Finaliser** : référents ou numéros polices municipales
- **Valider** par **autorités compétentes** et **coordination réseau échouage**
- **Diffuser**
 - **Patrouilleurs**
 - **Collectivités**
 - **Services régulateurs (SDIS, Gendarmerie)**



FICHE REFLEXE – INFRACTIONS SUR LES TORTUES MARINES ET LEUR HABITAT

QUI CONTACTER ?



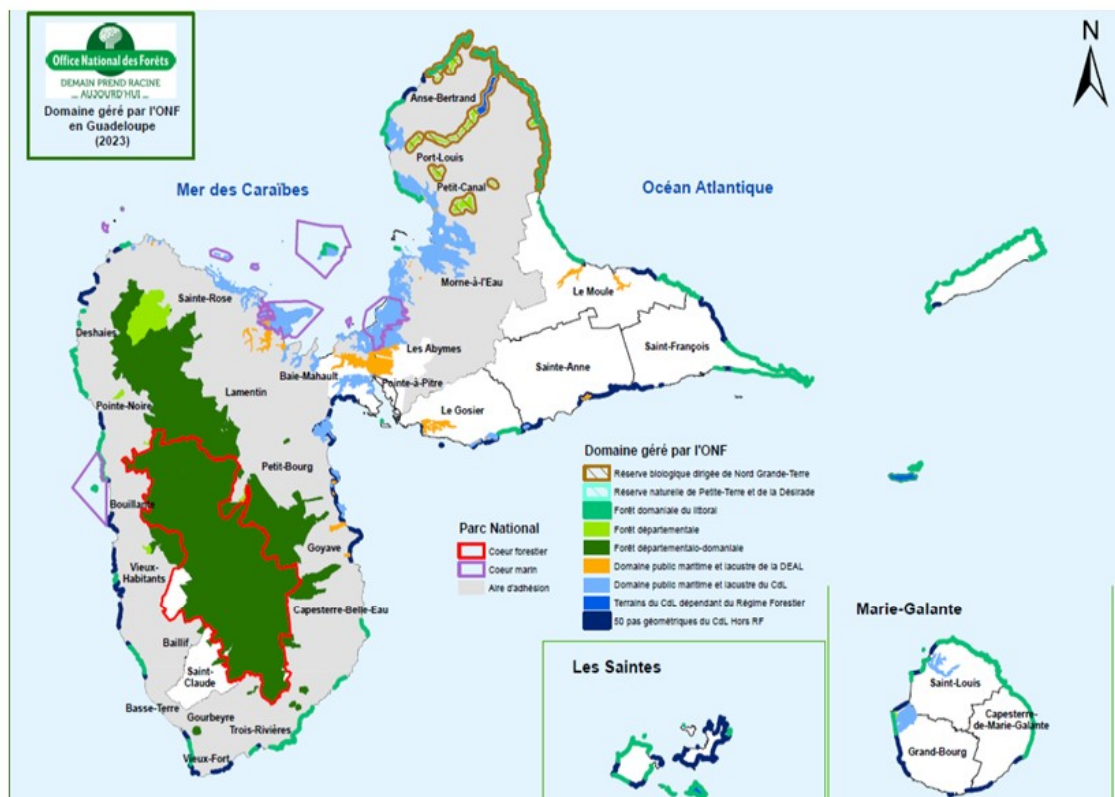
Pour chaque infraction, merci de remplir la fiche de signalement disponible ici et à envoyer à sd971@ofb.gouv



*AOT = Autorisation d'Occupation Temporaire
 *DEAL = Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 *DM = Direction de la Mer
 *DPM = Domaine Public Maritime
 *FDL = Forêt Domaniale du Littoral
 *OFB = Office Français de la Biodiversité

FICHE REFLEXE – INFRACTIONS SUR LES TORTUES MARINES ET LEUR HABITAT

QUI CONTACTER ?



Répartition des gestionnaires sur l'archipel de la Guadeloupe

Pour plus de précision, consulter le lien suivant ou via le QR code

<https://deal971.lizmap.com/carto/index.php/view/map?repository=5&project=LITTORAL>

CONTACTS



Police nationale/gendarmerie: 17

+ ajout des référents des polices municipales lorsque disponible (*en attente*)



Numéro astreinte de la gendarmerie maritime pour les infractions en mer: 06 96 45 68 44



Service Départemental: 05 90 99 23 52 / sd971@ofb.gouv

DM

05 90 41 95 50

DEAL

05 90 99 43 45 / Pôle biodiversité: pb.rn.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr



05 90 99 28 99 / mail de police de l'environnement à venir



05 90 41 55 55



05 90 81 04 58



05 90 21 11 91



Numéro d'urgence du Réseau échouage
Tortue en détresse ou échouée : 06 90 74 03 81

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Martinique

FICHE RÉFLEXE POUR LE SIGNALEMENT D'INFRACTIONS

- Travail non finalisé par animation PNA / DEAL
- Poursuite du travail sur 2025/2026 + appui sur le travail réalisé en 971

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Commission 2024 (validé COTEC & COFIL)

Antilles

PROPOSITION N°2

« Les **services départementaux 971 et 972 de l'OFB** poursuivent

- (i) l'information au RTMAF sur les **décisions judiciaires** quant aux procédures ouvertes,
- (ii) les **tournées de police** pour lutter contre le braconnage et les perturbations terrestres,
- (iii) le pilotage et/ou le soutien aux **porters à connaissance** des responsables de perturbations induites par les **nuisances lumineuses**, pour faciliter l'ouverture d'une procédure judiciaire en cas de non-agissement et/ou de désorientation avérée, et
- (iv) définissent une **stratégie avec la DEAL** pour la **remise en état de sites de ponte** altérés de façon réversible »

Fixée en priorité 2 pour 2025



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police

**Bilan 2025****Guadeloupe**

INFRACTION À LA PROTECTION DES TORTUES MARINES ET LEURS HABITAT

Décisions judiciaires rendues quant aux procédures / enquêtes qui étaient ouvertes

1^e exemple d'altération site de ponte au Moule :

Objet : installation d'un container et d'une terrasse pour une activité nautique à but lucratif

sur la plage de l'Autre bord → Réponse pénale : « Bien vouloir régulariser intégralement la situation **en restaurant le site de ponte** de tortues marines altéré avec l'appui d'un expert. La restauration du site de ponte comporte plusieurs points : - Le **retrait du local et les actions permettant la re végétalisation** doivent se faire à la fin de la période de émergences et de la nouvelle saison des pontes (2025) entre le 15/12 et le 15/03 avec le passage d'un expert pour identifier des pontes sur la partie de plage concernée.

- Un délai de 6 mois maximum est accordé à compter de la présente notification.
- A la suite de la remise en état, veuillez prendre attache avec l'OFB pour que les inspecteurs de l'environnement puissent procéder aux constatations nécessaires. Nous notifions cette décision à Monsieur X et l'informons que s'il ne régularise pas intégralement la situation, il sera considérée comme ayant refusé la proposition, et que des poursuites pourront être engagées devant le tribunal judiciaire pour les infractions qui lui sont reprochées.
- **2^e exemple d'Affaire altération site de ponte au Moule :**

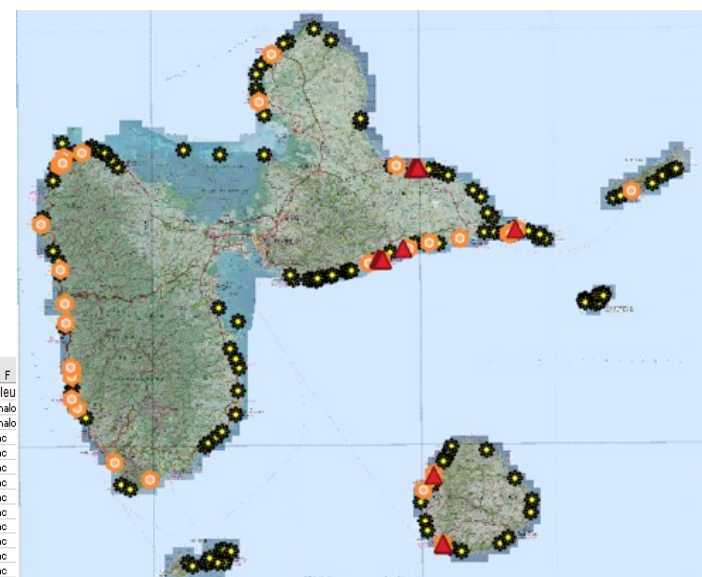
Mise en place d'une clôture empêchant l'accès aux site de ponte et dérangement lumineux lors des émergences :

- **Réponse pénale :** « **Modification des éclairages** de la structure et découpage par le M.E.C du grillage implanté à une hauteur permettant aux adultes et juvéniles d'accéder aux sites de ponte et de regagner la mer sur toute la longueur le long de la plage .

Bilan 2025

Guadeloupe

Diagnostic terrain engagé pour les porteurs à connaissance aux responsables de dérangements lumineux, sur demande officielle de la DEAL

[illegible]

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Guadeloupe

INFRACTION À LA PROTECTION DES TORTUES MARINES ET LEURS HABITAT

Exemple
porter à
connaissance qui
sera transmis
à la DEAL
comme trame
pour la
rédaction
d'un courrier
réglementaire
à l'attention
du
pétitionnaire
relatif à
l'éclairage des
sites de ponte



Service départemental de Guadeloupe
Chemin de Boyer – section Boisbert
97129 LAMENTIN
Tel : 0590 99 23 51
Mail : sd971@ofb.gouv.fr

Service départemental de Guadeloupe
Chemin de Boyer – section Boisbert
97129 LAMENTIN
Tel : 0590 99 23 52
Mail : sd971@ofb.gouv.fr

Le 16 juillet 2025

A la DEAL
Service Ressources Naturelles

Cet impact anthropique est identifié comme une menace importante sur l'archipel de la Guadeloupe en référence au document : *Bilan des mortalités et situation de détresse de Tortues Marines établi par le réseau échouage en date de juillet 2024*.

Demander Extraction base de données au PNA : Eric envoie le mail à Nicolas

Des perturbations ont déjà été observées, la dernière datant du 16 juillet 2025 concernant une tortue imbriquée désorientée nécessitant l'intervention du réseau échouage Tortue Marine de Guadeloupe.

Service Départemental de Guadeloupe

Objet : Porté à connaissance sur le statut des Tortue Marine en Guadeloupe
Information sur le dérangement de ces espèces - Plage Anse à la Gourde
Commune de Saint-FRANÇOIS 97118

Ref :

Dossier suivi par :

Mél. : sd971@ofb.gouv.fr

PJ : arrêtés et diagnostics

Suite à votre sollicitation du 28 mai 2025 pour réaliser un diagnostic des atteintes aux nuisances environnementales qui menacent la biodiversité en perturbant les activités et rythmes biologiques des espèces protégées de tortues marines, nous portons à votre connaissance les constatations faites le 05 juillet 2025 sur le site d'Anse à la gourde » (commune de Saint-François) dans l'objectif d'éviter de futures atteintes à ces espèces protégées et de rappeler la réglementation les concernant.

1. Enjeux du site

La plage de d'Anse à la gourde est identifiée comme un site de ponte des tortues marines depuis les premiers suivis commencés en 2005: *Rapport GIRARD 2015 qui analyse les activités de pont - T1, TV PNA tortue pour la classification des plages et activités de ponte*.
Eric fait le point sur la biblio

En 2014, afin d'initier une lutte contre la pollution lumineuse, mettant à mal le cycle biologique des tortues marines un diagnostic de la pollution lumineuse sur les sites de ponte de l'archipel guadeloupéen a été réalisé et le site d'Anse à la Gourde » est mentionné. **Ref bibliographique**.

La pollution lumineuse occasionne une baisse de la fréquentation des plages de ponte par les femelles, des désorientations des femelles comme des nouveau-nés pouvant occasionner la mort des individus.

2. Généralités sur les Tortues Marines

Trois espèces de tortues marines viennent pondre sur l'archipel de Guadeloupe : la **Tortue imbriquée** (*Eretmochelys imbricata*), sous couvert végétal, la **Tortue verte** (*Chelonia mydas*) en bordure de végétation et la **Tortue luth** (*Dermochelys coriacea*) en plein sable.

Les tortues marines pondent sur les plages de l'archipel guadeloupéen toute l'année, avec une **saison de ponte préférentielle identifiée de mars à novembre**, avec des pics de reproduction variables selon les espèces. Ce sont des espèces de grande longévité qui occupent des habitats très différents au cours de leur cycle biologique. Elles évoluent la plus grande partie de leur temps en mer pour s'alimenter, mais conservent une composante terrestre durant leur cycle biologique, lorsque les femelles montent sur les plages pour y déposer leurs œufs.

Cette migration entre les zones d'alimentation et de ponte nécessitant beaucoup d'énergie, les individus de la plupart des espèces présentent donc un intervalle de deux à trois ans entre deux saisons de pontes. Au cours d'une saison de ponte, une femelle pond plusieurs fois, généralement sur la même plage. Les scientifiques admettent qu'environ un œuf sur mille donnera une tortue adulte capable de se reproduire à son tour.

La ponte se déroule généralement de nuit afin d'éviter les chaleurs excessives, les émergences également de nuit lorsque la surface du sable se refroidit. La présence de lumière artificielle est une source de dérangement importante tant pour les adultes que les nouveau-nés.

Les tortues marines présentes **en ponte** en Guadeloupe sont classées sur la liste rouge des espèces menacées de vulnérable à en danger critique d'extinction.

L'altération des habitats terrestres des tortues marines représente une menace majeure pour la dynamique de leurs populations et la préservation de ces sites constitue un enjeu majeur pour la conservation à une échelle régionale et mondiale.

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Guadeloupe

INFRACTION À LA PROTECTION DES TORTUES MARINES ET LEURS HABITAT



Service départemental de Guadeloupe
Chemin de Boyer – section Reibart
97129 LAMENTIN
Tél: 0590 99 23 52
Mail: sd807@ofb.gouv.fr

Service départemental de Guadeloupe
Chemin de Boyer – section Reibart
97129 LAMENTIN
Tél: 0590 99 23 52
Mail: sd807@ofb.gouv.fr

3. Statut de Protection

Depuis 1991, les espèces de tortues marines sont protégées en Guadeloupe.

Cette protection s'est renforcée en 2005 puis en 2022 en intégrant la protection de l'ensemble des habitats utilisés par les tortues marines dont leurs sites de ponte.

Depuis 2008 elles font l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA) aux Antilles françaises, outil stratégique qui vise à restaurer les populations d'espèces menacées et leurs habitats. Il est en vigueur aujourd'hui et s'étend sur la période 2020 à 2029.

Ces espèces ainsi que leur habitat font l'objet d'une protection stricte au titre des articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement et par l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022.

Selon l'article L415-3 du code de l'environnement, le non-respect de la réglementation envers ces espèces protégées et de leurs habitats est un délit passible de **3 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende pour une personne physique et 750 000€ d'amende pour les personnes morales**.

Selon l'article R. 415-1, R.411-1 et L411-1 du Code de l'Environnement, la perturbation intentionnelle dont celle induite par les nuisances lumineuses est une contravention passible de 750 euros d'amende et multipliée par 5 pour les personnes morales.

4. Constatations

Dans la nuit du 04 et 05 juillet 2025 notre service a constaté une source lumineuse émanant d'un lampadaire fonctionnant de nuit, situé entre le restaurant Honoré et le parking de la plage d'Anse à la Gourde. Afin d'éviter de futures atteintes à ces espèces protégées et de rappeler la réglementation les concernant.

Cartographie SA



Relevé de nuit pour chaque source lumineuse :

- A. Le numéro attribué
- B. La position GPS
- C. La hauteur en mètres
- D. L'orientation
- E. L'obstruction de 1 à 3 - Visibilité depuis la plage
- F. Usage
- G. Le type de lampes et éclairage

A	C	D	E	F	G
Hauteur	Orientation	Obstruction	Usage	Type d'éclairage	Type d'éclairage
101	00	30°	3	Parking public	Lampadaire Jaune

5. Préconisations techniques

Des préconisations techniques pour limiter voire stopper la perturbation des tortues marines sont notamment présentées dans l'étude du diagnostic de la pollution lumineuse sur les sites de ponte de l'archipel guadeloupéen : en pages 34 à 42 ... [Lien du doc](#)

6. Conclusion

Ce porter à connaissance a pour objet d'éviter de futures atteintes aux espèces protégées de tortues marines et de rappeler la réglementation les concernant. Il vise à engager la mise en conformité selon la réglementation en vigueur.

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Guadeloupe

INFRACTION À LA PROTECTION DES TORTUES MARINES ET LEURS HABITAT

- Affaire vente en ligne d'une carapace → pas de réponse connue pour le moment
- Affaire braconnage Ste-Rose → tortue retrouvée avec la tête coupée, pas d'indice particulier permettant d'ouvrir une procédure sur du braconnage avéré – piste filet ou sujet blessé (chien, mer ou prédation poste mortem)
- Affaire Karacoli → en cours, dossier géré à deux services DEAL & OFB
- Nouvelles enquêtes ouvertes → Fort Royal, dossier COLDEN, enquête interservices. Prise d'une plainte par OFB d'une association pour altération des sites de ponte. Dossier en cours
- Bilan quantitatif des éventuelles tournées de police spécifiques TM réalisées → Objectif de 10 sorties ; 3 réalisées dont une sur diagnostics dérangement lumineux au Moule / St François
- Effectif de -2 IE au SD 971
- Stratégie avec DEAL pour remise en état site de ponte altéré → voir avec collègues DEAL



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Perspectives 2026

Guadeloupe

INFRACTION À LA PROTECTION DES TORTUES MARINES ET LEURS HABITAT

- Poursuite des porters à connaissance sur les sites de dérangement lumineux déjà identifiés

Objectif pour le SD 971 de OFB : 10 sites / an à transmettre

- Poursuite des opérations anti braconnage sur terre et en mer

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025 | Perspectives 2026

Martinique

INFRACTION À LA PROTECTION DES TORTUES MARINES ET LEURS HABITAT

- **Effectifs commissionnés / assermentés du SD Martinique : 7** dont cheffe de service et son adjoint depuis le 1^{er} juillet.
- Un personnel supplémentaire devrait être assermenté courant novembre
- **Effectif cible de 9** Inspecteurs de l'Environnement devrait être atteint **courant 2026** (recrutement d'une agent issue du concours de Technicien de l'Environnement)
- Pour 2025, le SD a ouvert **2 procédures dans le cadre de la perturbation lumineuse** à l'encontre des tortues marines.
- En 2025, le SD a organisé **4 services de nuit de surveillance sur les plages de ponte dont 2 en interservices avec la Gendarmerie Nationale** → dizaine de personnes contrôlées ; aucune infraction relevée
- Pour 2026, stratégie de contrôle à construire, en cours de discussion avec DEAL dans le cadre de la programmation du plan de contrôle Eau et Nature



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Commission 2024 (validé COTEC & COFIL)

Antilles

PROPOSITION N°3

« L'**ONF** poursuit ses **tournées de prévention, de surveillance et de police** sur les principaux **sites de ponte en Forêt Domaniale du Littoral**, notamment en période de ponte, et présentera le bilan 2025 »

Fixée en priorité 3 pour 2025

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Guadeloupe

LE SERVICE FORÊT ET TERRITOIRE

- **13 agents** assermentés
 - **54 tournées** sur le littoral inscrites au **plan de contrôle 2025 dont 18 armées**
 - Police pilotée **interne** ONF
 - **Interservices** (PNG, Gardes du littoral, gendarmerie...)
- ⇒ Ciblage des **principaux sites de ponte**
- ⇒ Ciblage des **périodes de forte fréquentation**

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Guadeloupe

BILAN DES TOURNÉES DE SURVEILLANCE

- **Tournées de surveillance avec pour objectif la préservation des tortues marines**
 - **8 tournées à Pointe Sable de Bar : 4 rappels à la loi**
 - **3 tournées (dont 2 armées) à Marie Galante** et une autre prévue en **novembre**
 - **14 tournées de prévention** pendant la **période de Pâques**



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Guadeloupe

SURVEILLANCE GÉNÉRALE DES AGENTS DE L'ONF

Autres missions sur les mêmes zones :

- Suivi trace
- Diagnostic écologique (stage Coralie BUSSAC)
- Travaux patrimoniaux
- Restauration écologique

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Perspectives 2026

Guadeloupe

SURVEILLANCE ET POLICE SUR LES SITES DE PONTE EN FORÊT DOMANIALE DU LITTORAL

- **Même volume de tournées qu'en 2025** en les programmant **durant la saison de ponte à Marie Galante et Pointe Sable de Bar** notamment
 - **Maintien des H/J sur les actions PNA**
 - Présence dissuasive
- ⇒ Nombre d'infractions en baisse
- ⇒ Prise de conscience notable du public sur ces problématiques (feu, érosion, etc...)

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Perspectives 2026

Guadeloupe

SURVEILLANCE ET POLICE SUR LES SITES DE PONTE EN FORÊT DOMANIALE DU LITTORAL

- Projet de **mise en défend de la FDL** en lien avec Conseil Départemental **suite à la création de la piste cyclable de la Pointe des Châteaux**

DÉSORIENTATIONS DE FEMELLES ET NOUVEAU-NÉS

Attraction par les éclairages



29 07 2024 - Saint François La Coulée

Une tortue imbriquée femelle adulte percutée par un véhicule suite désorientation par lampadaire et accès par chemin depuis la mer. Il a été demandé à l'ONF, gestionnaire de ce littoral, de bloquer l'accès à la route par des roches.



Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Bilan 2025

Martinique

SURVEILLANCE ET POLICE SUR LES SITES DE PONTE EN FORÊT DOMANIALE DU LITTORAL

- **Bilan tournées sur sites de ponte (seul ou interservices), incluant dimension préventive:**
 - **Mise en œuvre des comptages TM sur Corps de garde par TFT assermentés** en raison d'une **forte probabilité de braconnage** sur site → **pas d'observations ni d'indices** de braconnage en 2025 mais dispositif à renforcer en interservices spécifique (GN-ONF-OFB)
 - **Tournée interservices ONF-OFB** le 17 août 2025 sur **plages des Anses du Nord**
- **Bilan des infractions relevées :**
 - un **signalement de vente ambulante de chair de tortue au Robert en mars**. Intervention conjointe ONF-OFB, mais vendeur en fuite sans avoir pu être interpellé. Néanmoins, une **enquête OFB est en cours** sur la base d'un numéro de téléphone.
 - un **signalement de braconnage d'œufs sur le Diamant en juillet** avec intervention ONF-OFB.
 - un **signalement de ramassage de sargasses avec engins sur la rade de St Marie** à l'occasion du tour des Yoles en **juillet –août** : information à la DEAL

Action 16 : Renforcer les actions de surveillance et de police



Perspectives 2026

Martinique

SURVEILLANCE ET POLICE SUR LES SITES DE PONTE EN FORÊT DOMANIALE DU LITTORAL

Propositions pour 2026 (continuité des actions engagées et/ou nouveautés)

- **Projet de tournées nocturnes interservices GN-OFB-ONF** en attente de la qualification armement spécifique (nouvelles dotations d'armes de service et de gilets pare-balle)
- **Spécialisation d'un TFT dans la surveillance et police du braconnage TM**, en lien avec le PNA afin d'établir un réseau d'alerte rapide interne et un suivi annuel de l'activité.
- **Formaliser une coopération** avec le réseau des correspondants environnement de la GN sur la Martinique.
- **Renforcement institutionnalisé ONF-OFB sur les Anses du Nord**



© PARANTHOËN Nicolas

VOLET CONSERVATION (À TERRE)

Objectif 4 : Lutter contre la prédation par les espèces exotiques et domestiques



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Commission 2024 (validé COTEC & COPIL)

Martinique

PROPOSITION N°5

« La commission soutient :

- (i) le portage d'une **campagne de régulation des mangoustes** sur les sites de ponte prioritaires de Martinique en 2025, avec l'implication des experts (**OFB**), animateurs (**DEAL**) et gestionnaires (**PNRM**, **ONF**) concernés, et
- (ii) le **projet OFB pour évaluer l'impact de la régulation sur la réussite d'incubation** des nids de tortues marines »

Fixée en priorité 1 pour 2025

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



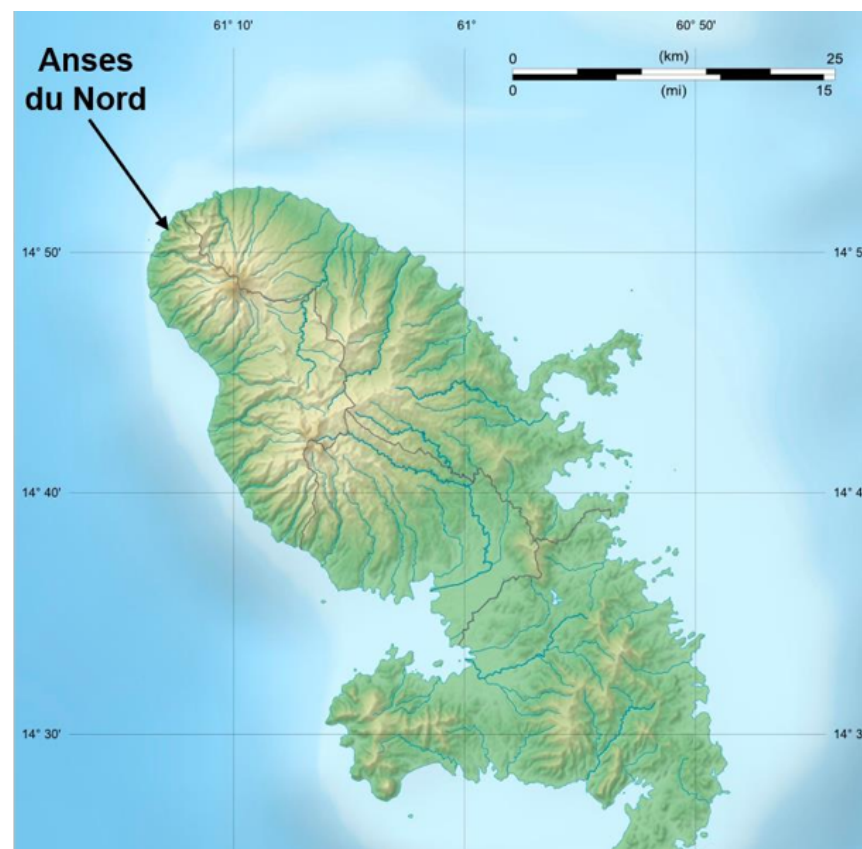
Office National des Forêts

Bilan 2025

Martinique

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

- Bilan préliminaire de la **campagne de régulation externalisée dans les Anses du Nord**
 - Prestation effectuée par **Traitement Plus** du 21 juillet au 30 octobre (30 relèves)
 - **36 pièges DOC 200**
 - **2 relèves / semaine** (lundi et jeudi)
 - Appât : hareng saur



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



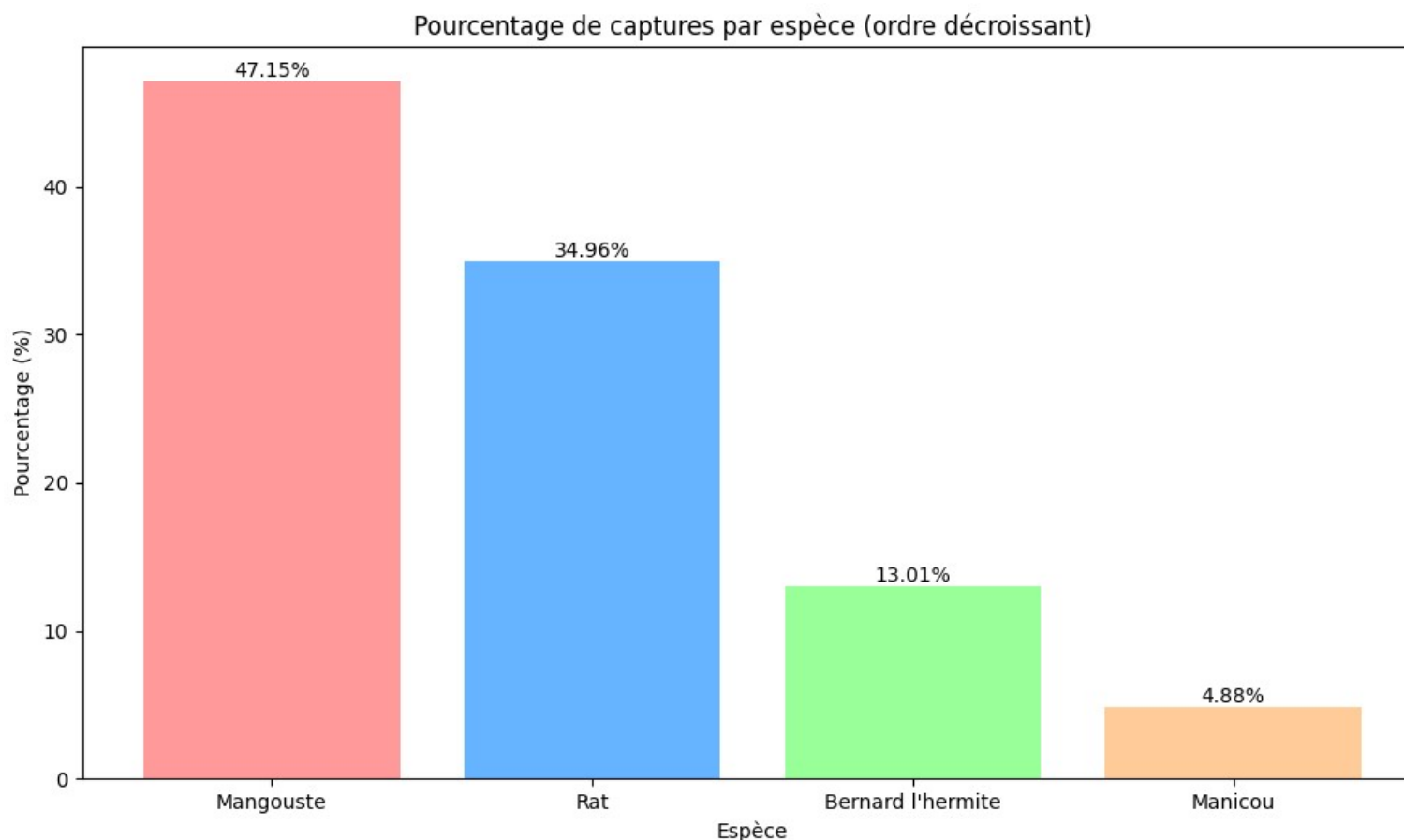
Office National des Forêts

Bilan 2025

Martinique

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

- Bilan préliminaire de la **campagne de régulation externalisée dans les Anses du Nord**
 - 125** captures pour **58 mangoustes**



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Office National des Forêts

Bilan 2025

Martinique

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES



- Majorité des captures en **extrémité de la grille**
- **Pas d'épuisement des captures dans le temps**



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Martinique

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

- Bilan préliminaire de la **campagne de régulation externalisée dans les Anses du Nord**
 - CPUE : Capture Par Unité d'Effort = nb captures / (nb jours terrain x nb pièges)

Année	Nombre de journées terrain	Nombre de mangouste capturées	CPUE
2025	23	58	0.07
2024	51	119	0.03
2023	44	141	0.13
2022	24	36	0.04
2021	46	48	0.02

- Nombreuses prédateurs des nids de tortues marines**
- Année de transition avec un **début tardif de la régulation**
- Soucis de déclenchement des pièges** : adaptation effectuée en cours de session



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Perspectives 2026

Martinique

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

Propositions pour 2026 :

- Demande de **financement MIG BIO** pour **prestation Anses du Nord**
- **Autre site** en réflexion **suivant les moyens humains disponibles**
- **Débuter dès le début de la saison de pontes**
- Possible essai d'un **nouveau type de piège WCS** d'après RETEX Grenade
 - **Test dès que possible pour définir son utilisation en 2026**



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Martinique

OFB – ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA RÉGULATION SUR LES PRÉDATIONS DES NIDS

EN COURS

Protocole de suivis de nids de TM sur les Anses du Nord (Couleuvre, Lévrier, à Voile)

- Relevés bimensuels
- Géolocalisation + triangulation
- Suivi longitudinal
- Recherche de prédatons

Limite et perspectives 2026

- Plage témoin vs plage régulée
- Excavation des nids éclos (DEP)
- Passage hebdomadaire



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



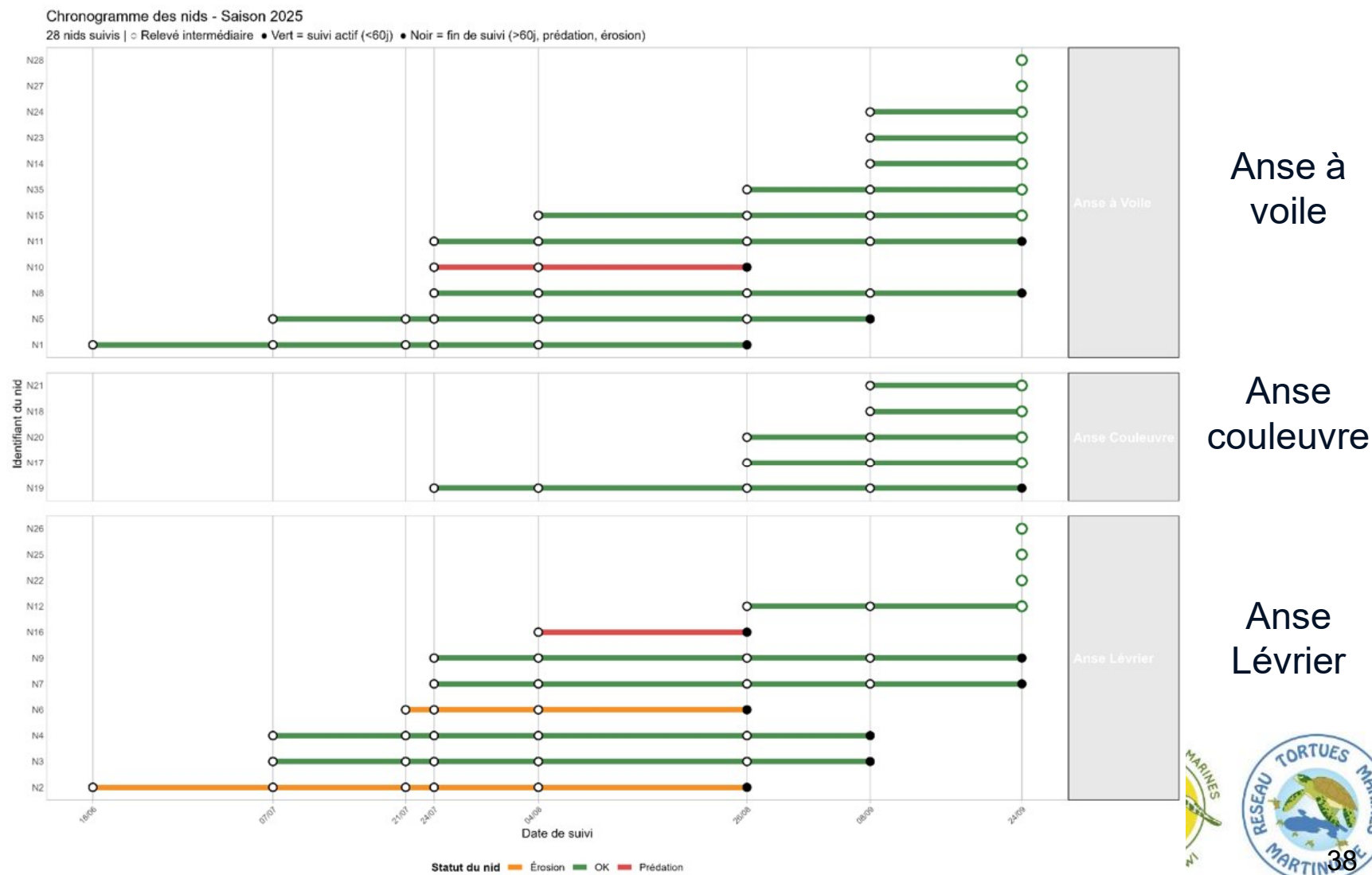
Bilan 2025

Martinique

OFB – ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA RÉGULATION SUR LES PRÉDATIONS DES NIDS

EN COURS

Nids suivis
N = 28
15 en cours



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Commission 2024 (validé COTEC & COPIL)

Guadeloupe

PROPOSITION N°4

« La commission soutient le portage d'une **campagne de régulation des mangoustes** sur les sites de ponte prioritaires de Guadeloupe en 2025, **via un opérateur et un financement qui restent à identifier**, avec le soutien des experts (**OFB**), animateurs (**ARB-IG**) et gestionnaires (**ONF, PNG, CDL**) concernés.

À ce titre, l'animation PNA lance une **prestation pour la formation et l'accompagnement des agents de la CCMG pour réguler la mangouste à Marie-Galante**, avec le soutien des experts (**OFB**) et du **CDL** »

Fixée en priorité 1 pour 2025

➔ **Rapport en ligne : Domaine canin 2025. Rapport de formation à la régulation de la petite mangouste indienne à Marie-Galante**



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

CAMPAGNE DE RÉGULATION DES MANGOUSTES SUR LES SITES PRIORITAIRES

Pas de campagne de régulation des mangoustes en 2025

- ➔ **renoncement de l'ONF** à la **poursuite de l'animation du PNATMAF** et par conséquent au **financement FEDER obtenu** en décembre 2024 (**123 000 euros de prestation sur 2025 et 2026**).

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

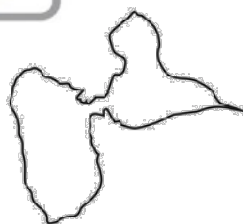


Le Domaine Canin

Créé en 1998 sous la forme d'une SARL / Devenue SAS en 2023

Spécialisée dans l'élevage, la pension, le dressage, la **mise en fourrière**, ainsi que la **formation professionnelle** liée à ses activités.

Elle compte **22 salariés**.



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Bilan 2025

Guadeloupe

Le Domaine Canin



En cohérence avec notre 6e engagement: contribuer à la **lutte contre les EEE**, notre entreprise agit concrètement sur le terrain. Nous menons des actions de **régulation de la PMI directement sur le site du Domaine Canin**. Par cette démarche, nous affirmons notre volonté d'être un acteur pleinement engagé et responsable au cœur de la lutte nationale pour la préservation de la biodiversité.

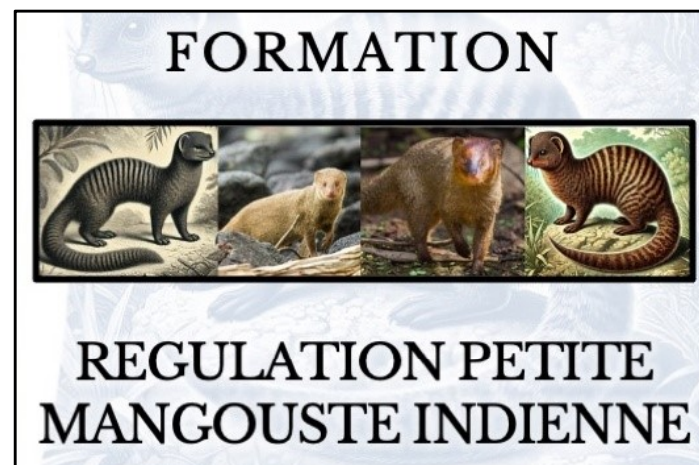


Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Bilan 2025

Guadeloupe

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES



Avril 2025

« Aux Antilles les **principaux prédateurs des œufs sont les mangoustes et les chiens**, mais les rats, les cochons et les iguanes communs (observations récentes d'iguanes s'attaquant aux nids à Saint-Martin) seraient aussi capables de les déterrer... » p.77 Plan national d'actions en faveur des tortues marines des Antilles Françaises 2020-2029

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Bilan 2025

Guadeloupe

Retour sur la formation sur la régulation de la Petite Mangouste Indienne (PMI) à Marie-Galante



Mesure de la PMI
après neutralisation

Une formation de 35h alliant **théorie approfondie et pratique immersive**, dispensée par le **centre formation du Domaine Canin**, a permis de renforcer les compétences de 4 agents de la CCMG et 4 du CISMAG.

Plus de **70 heures d'ingénierie pédagogique** ont été consacrées à la conception de supports et d'ateliers fondés sur des **données scientifiques solides** et des **retours d'expérience terrain**.

Objectif : assurer une régulation efficace, réglementaire et respectueuse des équilibres écologiques insulaires.



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Bilan 2025

Guadeloupe

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

MISE EN ŒUVRE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

* Réunion de cadrage

(29 janv. 2025 – ONF Montebello)

* Mesures correctives (Matériel, EPI, Transport)

* Visite préalable (12 mars 2025)

* Formation (mars–avril 2025)

35 h : 30 % théorie (AM) / 70 % pratique (Matin)



Tableau de suivi capture PMI à Marie-Galante

Date	Localisation	Nbre d'agents	Nbre d'individu	Appâts	Observations
25/03/2025	Grand Bourg	7	2	Saucisse Knacki	2 mâles
26/03/2025	Saint Louis	8	0	Saucisse et poisson	Pièges défectueux
14/04/2025	Galet	7	3	Saucisse et poisson	1 mâle + 1 femelle dont 1 échappé cause piège défectueux
14/04/2025	Vieux fort	7	1	Saucisse	Mâle
28/04/2025	Galets	7	4	Saucisse et poisson	2 mâles et 2 femelles
NOMBRE D'INDIVIDUS CAPTURES			10		

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Bilan 2025

Guadeloupe

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES



Témoignage de Mr Pasbeau

Directeur de l'Environnement à la Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG)

« Nous réaffirmons, la volonté de la collectivité de poursuivre les actions de lutte contre les EEE sur le territoire. L'expérience partagée avec le Domaine Canin constitue une opportunité concrète pour développer **une action de formation dédiée à la régulation de l'iguane commun**, dans l'objectif de préserver les sites de ponte des tortues marines.

Ces formations contribueront à renforcer les compétences des agents intervenant sur le terrain, tout en inscrivant la démarche du territoire dans une stratégie durable de préservation de la biodiversité et de valorisation du tourisme vert à Marie-Galante. »

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Perspectives 2026

Guadeloupe

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES



Projet REMPART pour :

- Sécuriser les sites de ponte (herpétofaune et avifaune)
- Mettre en place un suivi scientifique
- Déployer des programmes de sensibilisation
- Préserver durablement les habitats
- Protéger les espèces emblématiques
- Consolider l'engagement collectif pour la biodiversité

Régulation
Écologique de la
Mangouste pour la
Préservation des
Activités de
Reproduction des
Tortues



Par son approche intégrée, **REMPART** traduit notre engagement en faveur de la nature en actions mesurables et durables, contribuant ainsi aux stratégies internationales de préservation de la biodiversité et aux **Objectifs de Développement Durable**

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Perspectives 2026

Guadeloupe



Les tortues marines jouent un rôle d'« **espèce parapluie** » : en protégeant leurs habitats et leurs besoins écologiques, on préserve également de **nombreuses autres espèces** qui partagent les mêmes milieux ou dépendent des mêmes ressources.

Le projet **REMPART** est répliquable et répond à un besoin urgent d'expertise en matière de lutte contre les EEE. Il porte une ambition collective : **fédérer entreprises, organismes et autorités publiques au sein d'un consortium opérationnel pour agir efficacement sur des territoires où l'équilibre entre activités économiques et préservation de la nature est essentiel**. Dans cette dynamique, il s'inscrit dans la continuité des prémices du projet **TERRA** (*Typha, Espèces envahissantes, Rats, Reptiles et Aéroport*), porté en partenariat avec la SAGPC, renforçant ainsi la cohérence et la portée des actions engagées pour la protection de la biodiversité.



*EN : En danger
*NT : Quasi menacée



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Perspectives 2026

Guadeloupe

RÉGULATION DE LA PETITE MANGOUSTE INDIENNE SUR LES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

En résumé du projet REMPART :

- **Budget** : 100 002 €
- **Objectif** : **régulation des mangoustes sur les sites de ponte de Port-Louis Nord et Sud**
- **Méthode**:
 - 2 saisons d'intervention : **2026** et **2027**
 - **3 sessions annuelles de 10 jours** sur **Port-Louis Nord** et **Port-Louis Sud**
 - **Entre mi-mai et mi-octobre**
 - Effort de **40 cages-pièges avec interdistance de 100m** (recommandation OFB)
 - Éventuel tests de **pièges DOC250 et pièces WCS ?**
 - **Visites de contrôle utilisant les chiens tous les 2 mois** : recherche présence mangouste
 - Installation de **pièges photos pour suivi avant / après densité de mangoustes**
 - Utilisation bateau pour couvrir les zones et réduire la pénibilité des agents



TRANS OCEANS TORTUES MARINES
Les acteurs des territoires français pour
la conservation des tortues marines
à travers le monde.

Lettre soutien ?



**Prévoir prestation suivi trace par membre
RTMG pour 2026 et 2027 ?**



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

Au moins 3 cas recensés en 2025 :

- **7 août 2025 à Grande Anse (Trois-Rivières) :**
 - **attaque sur femelle imbriquée**
 - **3 chiens** (un noir et blanc, un marron clair et un foncé)
 - intervention de campeurs sur les carbetts qui les ont fait fuir après aboiements entendus
- **tortue blessée à l'œil gauche, pas de ponte, mais redescendue vivante et sans autre blessure apparente**
- NB : déjà une attaque sur femelle imbriquée agonisante sur cette plage en juillet 2024 (cf. photo diapo suivante)



© Delolme J.



© Paranthoën N.

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

Au moins 3 cas recensés en 2025 :

- **7 août 2025 à Grande Anse (Trois-Rivières) :**
 - Contact de la **Fourrière de l'Alliance** dès réception du signalement le 8 août
 - Accord d'intervention de la part de la **Police Municipale**
 - **Pose de 2 cages appâtées le soir même, vérifiée et ré-appâtées pendant 4 nuits** (retrait le 12/08) avec soutien du RTMG
 - **Mais ... pas de capture des chiens**



© Paranthoën N.



© Godoc T.



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

Au moins 3 cas recensés en 2025 :

- **25 août 2025 à Vwè Moun (Deshaies) :**
 - **attaque sur femelle imbriquée, tuée**
 - **Police municipale** contactée par **Le Gaïac** → ne souhaitait pas intervenir car problème administratif
 - **Fourrière de l'Alliance** contactée par **animation PNA** → a insisté auprès de la PM pour intervenir même gratuitement
 - **Cages appâtées posées le soir même**
 - **1 chien capturé le lendemain 26 août**
 - Chien responsable de l'attaque ? Errant ou divagant ? Remis à son propriétaire ?



© Le Gaïac



© Fourrière de l'Alliance

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

Au moins 3 cas recensés en 2025 :

- **9 septembre 2025 aux Salines et Pointe des Châteaux (St-François) :**
 - **attaque sur femelle verte**
 - **meute de 7 à 8 chiens**
 - **intervention des patrouilleurs Kap Natirel pour faire fuir la meute**
 - **Interruption 3^e essai creusage, pas de ponte, mais tortue redescendue non blessée**
 - **Alerte transmise par animation PNA à Jérôme LABRY (ville de St-François) avec relai à police municipale et Fourrière de l'Alliance**
 - **Cages déployées par Fourrière Alliance 2 / 3 nuits : pas de capture de chiens**
 - **D'après patrouilleurs Kap Natirel , cages placés à des endroits non stratégiques**

NB : plusieurs attaques dont dizaine de morsures sur passants recensées depuis début d'année sur zone, ayant déclenchées 6 campagnes de piégeage avec cages en mars, avril, mai, juin et juillet, **mais sans capture (1 chat)**

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

Alerte sur présence de chiens sans cas d'attaque

- **30 septembre 2025 à Cluny (Ste-Rose) :**
 - **Présence quotidienne de chiens** sur la plage constatée par **To-Ti-Jon**
 - **Police municipale informée par To-Ti-Jon**, puis **Yourry COQK** (directeur de l'environnement ville Ste-Rose)
 - **Le Maire n'a pas signé la convention avec Fourrière de l'Alliance** donc pas d'intervention

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Perspectives 2026

Guadeloupe

ATTAQUES DU 25 AOÛT 2025 PAR UN CHIEN ERRANT À DESHAIES

LA FOURRIÈRE DE L'ALLIANCE : ENGAGÉE, RÉACTIVE, POUR PRÉVENIR ET GÉRER L'ERRANCE ANIMALE AVEC BIENVEILLANCE



Suite à une alerte du PNA-Tortues signalant cette **agression** par un chien errant, la Fourrière de l'Alliance est immédiatement intervenue.



Un dispositif de piégeage a été mis en place pour sécuriser la zone et capturer l'animal, avant son transfert en fourrière.

Contact avec le réseau pour assurer le suivi de la pose de cage.

Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Bilan 2025

Guadeloupe

CADRE D'INTERVENTION DE LA FOURRIERE DE L'ALLIANCE



CADRE JURIDIQUE

- Articles L211-22, L211-24 et R211-11 code rural (gestion animaux errants/divagants)
 - **Article L415-3 code de l'environnement** (espèce protégée)
 - ➔ Difficulté d'établir un PV => notion d'intentionnalité
 - ➔ Preuve matérielle attaque par chien identifié, propriétaire identifié
 - ➔ Témoignage « flagrant délit » et dépôt de plainte associé
 - ➔ Recommande dépôt plainte par association

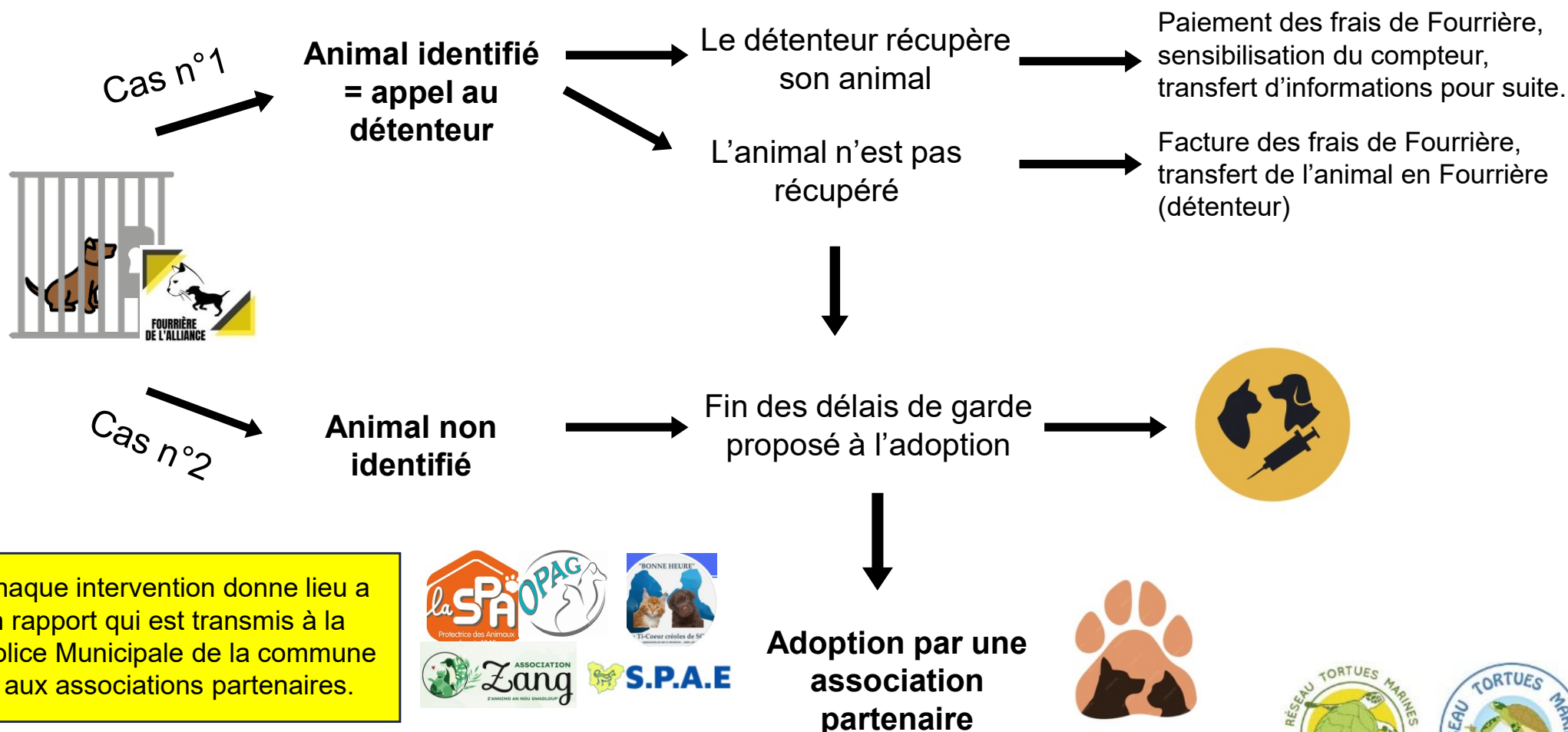
Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte

Bilan 2025

Guadeloupe



Suites données post-captures



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Perspectives 2026

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

OBJECTIF POUR 2026

Une gestion responsable et durable de l'errance animale en Guadeloupe

La **Fourrière de l'Alliance** vise à renforcer une **dynamique collective** pour réduire l'**errance animale** et ses **impacts sur la sécurité, les élevages, la biodiversité et la santé publique**. En partenariat avec l'**UDE-MEDEF**, le **Conseil départemental** et l'**aéroport Maryse Condé**, elle promeut une **gestion durable** des chiens et chats errants fondée sur la **prévention, la sensibilisation et la responsabilité des propriétaires**.

L'objectif est de faire de la **Guadeloupe** un **territoire exemplaire**, où les animaux de compagnie sont **mieux intégrés, respectés et considérés comme des êtres sensibles**.

Union
des **Entreprises**
de **Guadeloupe**



Action 17 : Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte



Perspectives 2026

Guadeloupe

ATTAQUES PAR LES CHIENS ERRANTS / DIVAGANTS

Propositions pour 2026 :

- **Rencontre et sensibilisation des collectivités prioritaires par animation PNA** (cf. commission sensibilisation)
- **Suggestions de propositions à la commission :**
 - Communiqué de presse spécifique aux attaques ?
 - Courrier au préfet pour rappeler obligation des mairies ?

© PARANTHOËN Nicolas

PAUSE

15 minutes

© PARANTHOËN Nicolas

VOLET CONSERVATION (À TERRE)

Objectif 6 : Encadrer les aménagements et activités susceptibles d'impacter les habitats des tortues marines



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Perspectives 2026

Guadeloupe

PROJET BESTLIFE DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA PLAGE DE LA PERLE À DESHAIES

Propositions pour 2026 :

« La commune de Deshaies et le Parc National de Guadeloupe seront invités à présenter le bilan du projet BESTLIFE de restauration écologique de la plage de La Perle à la commission 2026 »

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Commission 2024 (validé COTEC & COPIIL)

Guadeloupe

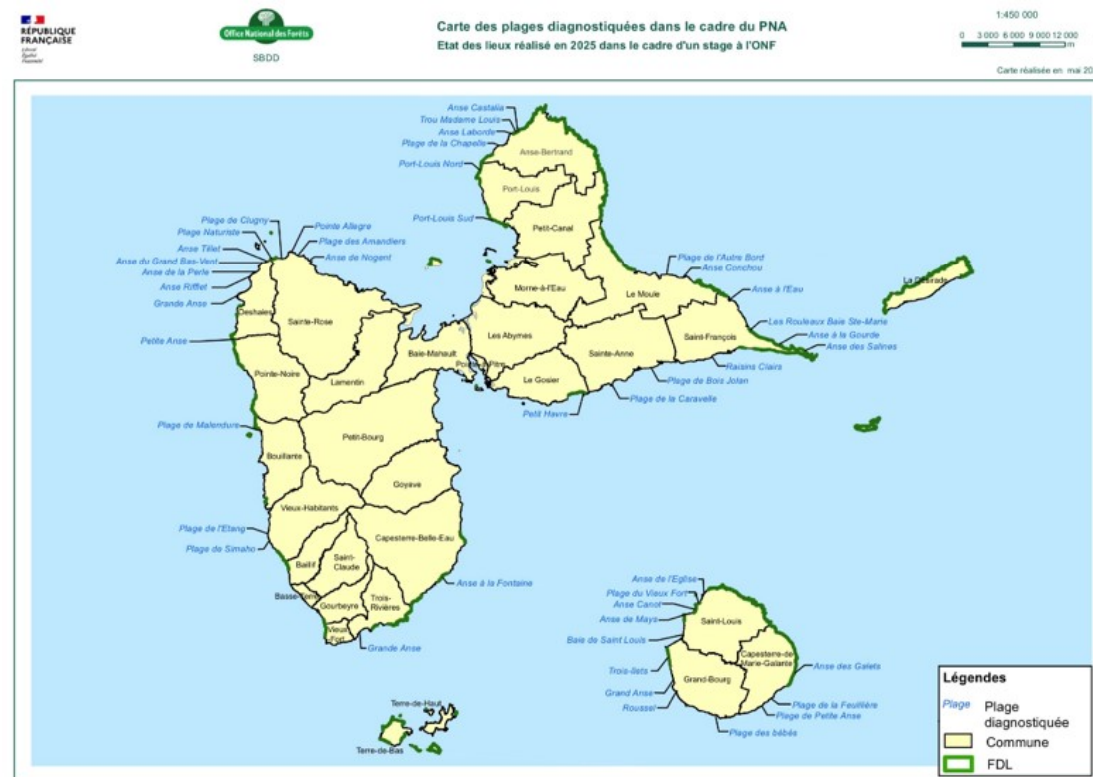
PROPOSITION N°10

« La **DEAL** et l'**ONF Guadeloupe** publient les **livrables des stages** qui se termineront en 2025, dont une **cartographie actualisée des sites de ponte prioritaires** de l'archipel, et à **réhabiliter en priorité** via de nouveaux projets de restauration écologique »

Fixée en priorité 1 pour 2025

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DE SITES DE PONTE DE TORTUES MARINES DANS LE CADRE DU PNA

- Création d'un **diagnostic écologique** à déployer sur **45 plages** de Guadeloupe
- Identification des critères principaux et des plages à **réhabiliter en priorité**
- Proposition des plans de **restaurations** pour plages en FDL



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires

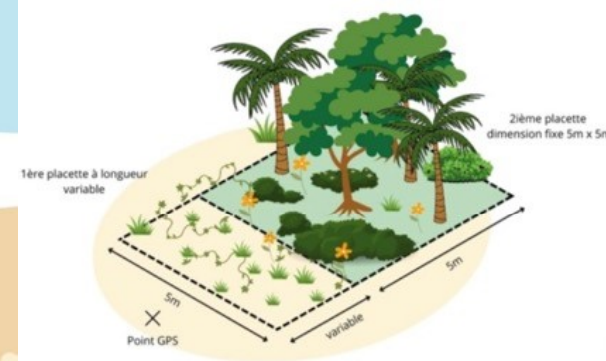
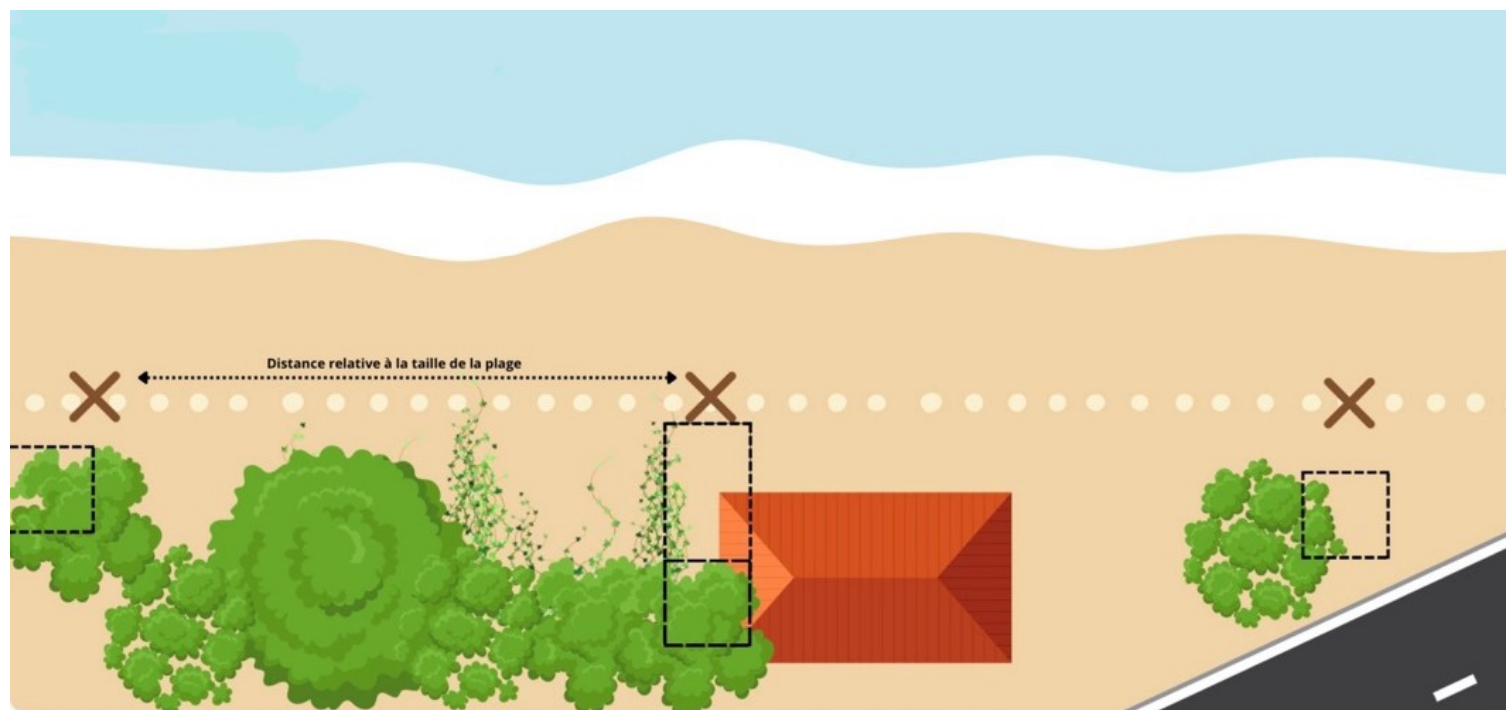


Bilan 2025

Guadeloupe

SITES DE PONTE À RÉHABILITER EN PRIORITÉ

- Mise en place du protocole basé sur le **protocole FLORAMER** (MNHN).
- Adaptation en fonction des **paramètres qui influencent la ponte**.
 - Végétation, infrastructures, pollution lumineuses, activité humaine...



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Guadeloupe

SITES DE PONTE À RÉHABILITER EN PRIORITÉ

Trois axes de notation ont été maintenus afin de construire un score écologique

- Axe **Érosion** : Tassement du sable / Trait de côte / Pente
- Axe **Anthropisation** : Présence de déchets / Distance à la route / Aménagements anthropiques
- Axe **Végétation** : Richesse spécifique / Recouvrement herbacé
 - Chaque axe ont été noté /9 (note max /27).
 - **Plus le score est élevé plus la plage est considérée dégradée.**



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Guadeloupe

SITES DE PONTE À RÉHABILITER EN PRIORITÉ

ID Site	Tassement Sable	Aléa érosion	Pente	Présence Déchets	Distance Route	Aménagements anthropiques	Richesse spe	Recouvrement herbacée	SCORE/PLAGES (/27)	Priorité DEAF
Rouleaux	0	2	0	2	0	0	0	0	4,3	1
Anse Castalia	0	2	1	0	0	0	0	1	4,9	1
Fort royal	0	2	2	0	0	0	1	0	6,0	1
Anse Mays	0	1	1	0	2	0	0	2	7,3	1
Anse à leau	1	3	1	1	2	0	0	0	8,6	1
Pointe Allegre	0	0	2	1	0	0	2	2	9,3	1
PL Nord	0	3	2	0	0	1	1	1	9,6	1
Plage bebes	0	2	0	1	2	2	1	1	10,3	2
Etang	0	3	2	1	0	1	1	1	10,6	2
Anse leglise	0	2	1	0	0	0	2	3	10,9	1
PL Sud	0	3	1	1	0	1	1	2	11,0	1
Roussel	0	2	1	1	0	1	2	2	11,4	1
Naturiste	0	2	2	0	1	0	2	2	11,5	1
Salines SF	1	3	2	1	0	1	1	1	11,8	1
Tillet	0	3	1	0	0	0	2	3	12,0	1
Anse Laborde	0	2	2	1	0	2	1	2	12,0	2
Chapelle	0	3	1	1	0	2	1	2	12,0	2
Bourg st louis	0	1	1	2	2	3	2	0	12,3	1
Petite Anse CMG	0	1	2	1	3	2	1	1	12,4	1
Grande Anse Deshaies	0	3	2	0	0	1	2	2	12,6	1
Feuillere	0	3	2	1	2	1	1	1	12,6	1
Anse à la Fontaine	0	2	2	1	0	0	2	3	13,0	1
Trou Man Louis	0	2	1	1	0	0	3	3	13,4	1
Anse à la Gourde	1	2	2	1	0	1	2	2	13,6	1
Clugny	1	3	1	0	1	1	2	2	13,6	1
Vieux fort	0	3	2	1	3	1	1	1	13,6	1
Aggent	1	3	2	0	0	1	2	2	13,8	1
Anse ballet	1	3	1	1	0	0	2	3	14,1	1
Galets	0	3	2	1	0	0	2	3	14,1	1
Trois Ilets	1	3	1	0	0	1	2	3	14,1	1
Bois Jolan	2	3	1	1	0	1	2	2	14,8	1
Autre bord	1	3	2	1	1	3	1	1	14,8	1
Canot	1	2	1	1	0	2	2	3	15,0	1
Conchou	2	3	1	1	2	3	1	1	15,8	2
Grande Anse 3 rivières	0	3	1	1	0	3	2	3	16,0	1
Amandiers	1	2	2	0	2	3	2	2	16,6	1
La Perle	1	3	2	0	2	2	2	2	16,8	1
Petit Havre	2	3	1	1	2	3	1	2	17,3	2
Raisins clairs	1	3	1	1	2	3	2	2	17,6	1
Simaho	0	2	2	1	2	3	2	3	18,0	3
Caravelle	1	3	1	1	0	3	3	3	18,6	1
Rifflet	1	2	2	1	3	3	2	2	18,6	1
Petit Malendure	2	3	1	1	3	2	3	3	21,8	1
Malendure	2	3	2	1	2	3	3	3	22,9	1
Petite Anse PN	2	3	2	1	2	3	3	3	22,9	2

Galets	14,1
Trois_Ilets	14,8
Bois_Jolan	14,8
Autre_bord	15,0
Canot	15,8
Conchou	16,0
Grande_Anse_3_rivières	16,6
Amandiers	16,8
La_Perle	17,3
Petit_Havre	17,6
Raisins_clairs	18,0
Simaho	18,6
Caravelle	18,6
Rifflet	21,8
Petit_Malendure	21,8
Malendure	22,9
Petite_Anse_PN	22,9



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponté identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Guadeloupe

SITES DE PONTE À RÉHABILITER EN PRIORITÉ

- Cartographie de propositions de restauration sur **3 sites de pontes en FDL**.
- Rendu de **fiches diagnostic/actions** sur chacune des 45 plages.
 - Identification des **pressions** et **enjeux**.
 - Propositions de restauration **concrètes** et réalisables.
- Exemple à Petite-Anse de Pointe-Noire :



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Perspectives 2026

Guadeloupe

SITES DE PONTE À RÉHABILITER EN PRIORITÉ

Perspectives fin 2025

- **Réhabilitation des enclos de Anse à la Gourde à Saint François**

*6 667 euros de budget et 10 jours de temps ouvrier forestier restants sur la **MIG BIO 2025***

Propositions pour 2026

- Demande **financement** de 15 000 € pour projet de restauration de site de ponte FDL via la **MIG BIO 2026**

→ en attente de réponse pour identifier le site choisi parmi ceux diagnostiqués durant le stage

Autres sources de financement possibles :

- **Fonds Verts**
- **AAP OFB Mission Nature**
- **Appel à projets Fonds MAIF pour le vivant - Nature 2050** (80k et 500k €, **pour associations**, co-financement public obligatoire, deadline 13 novembre)

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Commission 2024 (validé COTEC & COFIL)

Martinique

PROPOSITION N°6

« La **Ville de Sainte-Marie** poursuit la mise en œuvre du **projet Fonds vert de restauration écologique de la plage de l'Union** avec l'installation des enclos de régénération et d'enrichissement de la strate arbustive en 2025 »

Fixée en priorité 1 pour 2025

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Commission 2024 (validé COTEC & COFIL)

Martinique

PROPOSITION N°7

« L'**ONF Martinique** poursuit la mise en œuvre du **projet de restauration écologique de la plage de Dizac** »

Fixée en priorité 1 pour 2025

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



COTEC 2024 (validé COPIL)

Martinique

PROPOSITION

« L'**ONF** accompagne des partenaires (**collectivités, associations, etc.**) **porteurs de projets de restauration écologique** de sites de ponte »

Fixée en priorité 1 pour 2025

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Martinique



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES SITES DE PONTE

PROJET FONDS VERT DE RESTAURATION À SAINTE-MARIE : 98 000 € sur 3 ans



SAINTE MARIE

Relèves photométriques dans le cadre de la détermination des nuisances lumineuses sur le front de mer de la plage de l'Union
Mesures prises au ras du sol et à 15cm de hauteur

PLAGE DE L'UNION EST EN **PRIORITÉ 1**

Rang = 7^{ème} site de ponte pour les luths

En moyenne 25 traces / an :

- 20 traces Luth / an
- 5 traces Imbriquée / an



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponts identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Martinique



Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Service SIG

IMPLANTATION ECLAIRAGE ET VIDEOSURVEILLANCE
ENFANTS DU MONDE JUSQU'À LA PLACE CLARISSE



Dispositifs de restauration écologique du site de pont

- Haie végétalisée sur merlon 73ml
- Enclos de régénération 100m²
- Enrichissement zones de 100m²
- Enclos de régénération ajout strate arbustive 400m²
- Végétalisation berge 100m² et 200m²

Réunion de lancement :
07 octobre 2025



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponté identifiés comme prioritaires



Perspectives 2026

Martinique



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES SITES DE PONTE

SAINTE-ANNE – UNE PARTIE DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE DES SALINES

- Mis en œuvre par l'ONF et s'inscrit dans le méga projet d'aménagement
- Opération Grand Site : CTM, le PNRM, la ville de Sainte-Anne, l'Espace Sud, l'Etat, l'ONF et le Conservatoire du Littoral

CARBET - LA PLAGE DES RAISINIERS

- Dépôt d'un projet BESTLIFE par la ville du Carbet prévu en novembre 2025
- Demande d'accompagnement PNA et d'une lettre de soutien de l'ONF en septembre 2025

ANSES D'ARLET - PLUSIEURS SITES LITTORAUX

- En cours de structuration par la Mairie / Espace Sud

PRECHEUR – PLAGE DES ABYMES

- En réflexion par le Rotary Club



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Commission 2024 (validé COTEC & COPIL)

Martinique

PROPOSITION N°8

« *L'ASSO-MER poursuit la mise en œuvre du projet de restauration écologique et citoyenne des plages du Carbet (RECC) »*

Fixée en priorité 1 pour 2025

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Martinique

PROJET MISSION NATURE DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE & CITOYENNE AU CARBET

Projet sur **3 ans (2024-2027)**

Objectifs :

- **Réhabiliter les habitats de ponte des tortues marines**
- **Lutter contre le recul du trait de côte**
- **Réduire les pressions d'origine anthropiques** (pollution lumineuse, nettoyage de la plage, gestion des EEEv)
- **Prendre en compte et intégrer les usages socio-économiques et culturels de la plage** (enquêtes, accompagnement au changement de pratique et atelier bénévole)

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponts identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Martinique

PROJET MISSION NATURE DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE & CITOYENNE AU CARBET

En 2024, les premières actions ont déjà vu le jour :

- **mise en pot de 945 graines d'espèces indigènes**, sélectionnées en concertation avec le Conservatoire Botanique National de Martinique pour leur adaptation au littoral, et récoltées par nos soins avec l'aide des bénévoles et des écoles du Carbet
- **suppression de 3 lampadaires** et mise en place de **mesures test pour réduire la pollution lumineuse** (en plus de l'accompagnement des socio-professionnels au changement de pratique)
- collecte de **207 kg de déchets**
- **11 animations scolaires** et **4 ateliers grand public**
- **1 formation** des services techniques (cahier des charges)
- +++ concertation



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025

Martinique

PROJET MISSION NATURE DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE & CITOYENNE AU CARBET

- **6 zones**
- **non-clôturées** (délimitation par des bambous espacés de +/- 2m)
- **barrière en bambou** (limiter accès voitures)
- **parcours de sensibilisation**
- **3 zones de test de non-ratissage** (cahier des charges)

Surface revégétalisée : **1 600 m² (soit 1.8% de la plage)**



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Perspectives 2026

Martinique

PROJET MISSION NATURE DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE & CITOYENNE AU CARBET

Janvier / février 2026 :

- Mise en place des **zones avec le RSMA**
- Mise en place du **parcours de sensibilisation**
- **Plantations avec bénévoles / écoles / RSMA**



Juin / Juillet 2026 :

- **Film** RECC
- Continuer l'accompagnement au changement de pratique (**formation mairie**)
- **Entretenir** les zones de plantations (réseau bénévole)

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



COTEC 2024 (validé COPIL)

Martinique

PROPOSITION

« La **Ville de Sainte-Luce** poursuit la mise en œuvre du **projet Fonds vert de révégétalisation du littoral** »

Fixée en priorité 2 pour 2025

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

PROJET FONDS VERT DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU SITE DE PONTE GRANDES CAYES



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponté identifiés comme prioritaires



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

PROJET FONDS VERT DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU SITE DE PONTE GRANDES CAYES

MENACES / ENJEUX



EEE
Déchets
Route

/

Site de ponté TM
Erosion
Continuité
Valorisation

Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

PROJET FONDS VERT DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU SITE DE PONTE GRANDES CAYES

Plan d'actions:

- Lutte EEE
- Revégétalisation avec pépinière
- Nettoyage
- Suivis renforcés
- Veille
- Compagnonnage ATE, SXM, ANT
- Ecovolontariat, sensibilisation grand public, scolaires et professionnels
- Valorisation



Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

PROJET FONDS VERT DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU SITE DE PONTE GRANDES CAYES

Budget:

	TOTAL HT (en €)	DEAL Prog. 113	Fonds vert	AGRNSM
A	203 469,50	0,00	107 620,00	95 849,50
B	13 411,00	1 138,00	7 580,00	4 693,00
C	7 555,00	140,00	440,00	6 975,00
D	48 094,00	0,00	20 627,00	27 467,00
E	79 022,00	0,00	54 250,00	24 772,00
	351 552	1 278	190 517	159 757
	100%	0% ?	54% ?	45% ?



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Commission 2024 (validé COTEC & COPIL)

Saint-Martin

PROPOSITION N°9

« L'**AGRNSM** poursuit sa *veille sur la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers* de St-Martin :

- (i) mesures de *gestion de l'APB des Terres-Basses*,
- (ii) *sensibilisation des collectivités, gestionnaires de restaurants, exploitants de plages, et services de police*, et
- (iii) *action de police* le cas échéant »

Fixée en priorité 1 pour 2025

Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025

Saint-Martin

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

(i) mesures de *gestion de l'APB des Terres-Basses*,

Arrêté préfectoral n°2022/013 PREF/DEAL du 17 janvier 2022 Portant protection du biotope des tortues marines aux Terres-Basses Collectivité de Saint-Martin

INTERDICTION:

*aménagements – activités festives et commerciales – dépôts et rejets – EEE –
divagation animaux domestiques – coupe végétaux sauvages prélèvement
matériaux – feux, camping – tapage nocturne – pollution lumineuse –
circulation motorisée - ...*

27 hectares = 20,8 DPM + 6,2 privés





Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025

Saint-Martin

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

(i) mesures de *gestion de l'APB des Terres-Basses*,

Exemple de Baie aux prunes

(1^{er} mars – 2 octobre)

170 patrouilles

134 traces

112 de la nuit

105 Cm

29 Ei



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025

Saint-Martin

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

(i) mesures de *gestion de l'APB des Terres-Basses*,

Menaces



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025

Saint-Martin

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

(i) mesures de *gestion de l'APB des Terres-Basses*,

Bilan 2025 : accompagnement et mise à disposition pour

- Association des résidents des Terres Basses → contact direct avec propriétaires
- entreprise de gardiennage → échanges réguliers
- UT DEAL Saint-Martin → aucune sollicitation (gestion)

Perspectives 2026 : AGRNSM reste disponible pour accompagner ou assurer la gestion des sites (UT DEAL Saint-Martin / ASL Terres Basses)



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

PROPOSITION N°9

- (i) mesures de **gestion de l'APB des Terres-Basses**,
- (ii) **sensibilisation des collectivités, gestionnaires de restaurants, exploitants de plages, et services de police**, et

Bilan 2025 : **COM Saint-Martin** (service environnement) et **Police territoriale, Gendarmerie, Douanes**

4 restaurants et exploitants de plage (Anse Marcel, Grand case, Pinel, Baie Nettle)

➔ voir films

69 opérateurs touristiques (environ 50 000 clients)

2 associations locales et 1 Sint-Maarten

4 entreprises (2 CE, 1 drone, 1 collecte sargasses), **1 festival**

Bivouacs et feux en RNN

Perspectives 2026 : poursuite des actions



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

PROPOSITION N°9

- (i) mesures de *gestion de l'APB des Terres-Basses*,
- (ii) *sensibilisation des collectivités, gestionnaires de restaurants, exploitants de plages, et services de police*, et
- (iii) *action de police* »

Bilan 2025 (au 03/10) :

233 contrôles dont 65 non-conformes → ANCRAGE

→ animaux domestiques divagants

Jugement « Baie longue » reporté

Jugement « Mur Anse Marcel » en cours

Perspectives 2026 : poursuite des actions



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



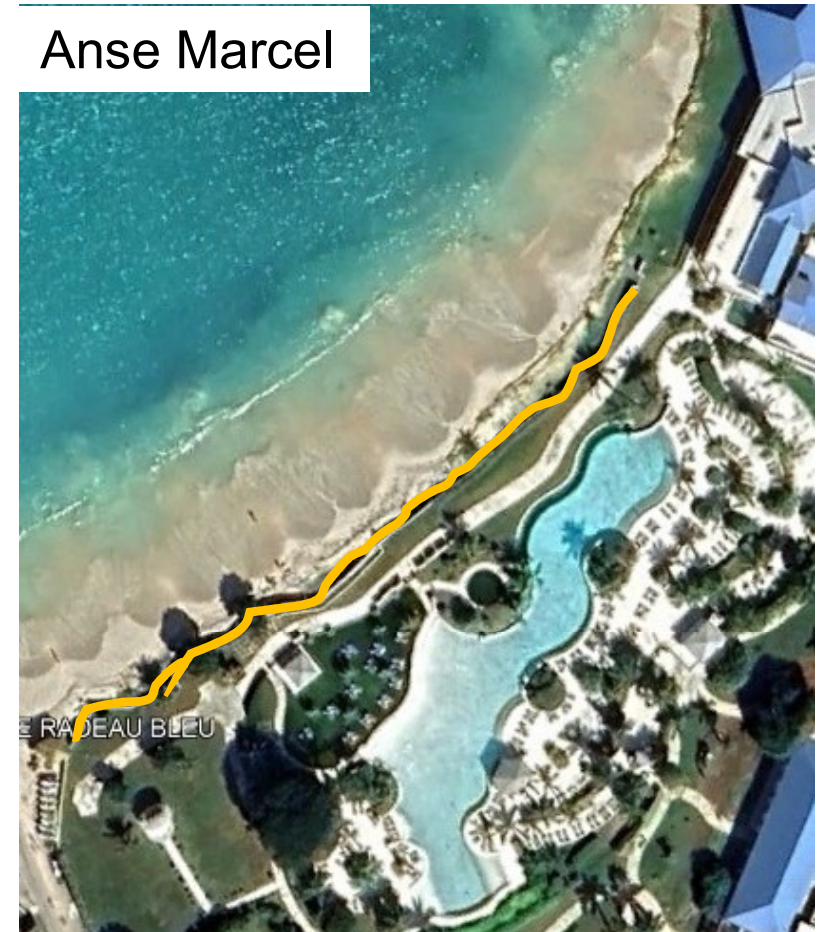
Bilan 2025 / Perspectives 2026

Saint-Martin

Baie longue



Anse Marcel



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Perspectives 2026

Saint-Martin

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

Propositions pour 2026

- « L'**AGRNSM** poursuit sa **veille sur la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers** de St-Martin :
- (i) mesures de **gestion de l'APB des Terres-Basses**, ➔ AGRNSM reste disponible pour accompagner ou assurer la gestion des sites (UT DEAL Saint-Martin / ASL Terres Basses)
 - (ii) **sensibilisation des collectivités, gestionnaires de restaurants, exploitants de plages, et services de police**, et
 - (iii) **action de police** »

Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Commission 2024 (validé COTEC & COPIL)

Guadeloupe

PROPOSITION N°10

« La **DEAL** et l'**ONF Guadeloupe** publient les **livrables des stages** qui se termineront en 2025, dont une **cartographie actualisée des sites de ponte prioritaires** de l'archipel, et à **réhabiliter en priorité** via de nouveaux projets de restauration écologique »

Fixée en priorité 1 pour 2025

PROPOSITION N°11

« La **DEAL** et la **DM Guadeloupe et Martinique** finalisent la construction d'une **stratégie de gestion du Domaine Public Maritime** tenant compte des enjeux relatifs aux tortues marines (prescriptions standards déclinées selon les niveaux de priorité des plages), leur permettant d'instruire les **demandes d'autorisation et d'accompagner les porteurs de projets** avec l'appui de l'animation du PNA et les autres services ou gestionnaires concernés, pour garantir la compatibilité des activités et aménagements avec la préservation des habitats côtiers des tortues marines »

Fixée en priorité 1 pour 2025



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Bilan 2025

Guadeloupe

CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

Pourquoi prioriser les sites de ponte ?

- Identifier les sites clés pour la nidification.
- Intégrer les enjeux tortues marines dans la gestion du littoral.
- Répondre aux besoins des gestionnaires et usagers (réglementation, aménagements, manifestations).

Paramètre pré-requis :

- Longueur des linéaires sableux ou à galets (BRGM+ images satellites+ retours RTMG)
- Identification des linéaires suivis et non suivis par le RTMG

Paramètres retenus :

- 1- Fréquentation estimée des plages par les tortues marines
- 2- Enjeu Tortue luth
- 3- Densité de fréquentation estimée

→ 3 niveaux de priorisation



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Bilan 2025

Guadeloupe

CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

1- Fréquentation estimée des plages par les tortues marines : Indice trace

- Indice traces 2000-2022
- Indice traces 2016-2022

Méthode : Retrait des doubles comptages (si CT et SN pour la même nuit --> CT).

- Nombre de comptages traces >20
- Nombre de traces recensées par espèce et cumulé

→ Estimation fréquentation

=> Définition d'un indice pour **135 sites**

Indice à 3 niveaux basés sur la fréquentation: → **Indice trace =**

1 : 89 %

2 : 89 % à 98 % (exclu)

3 : 98 % à 100 %

min (indice trace 2000-2022; indice trace 2016-2022)



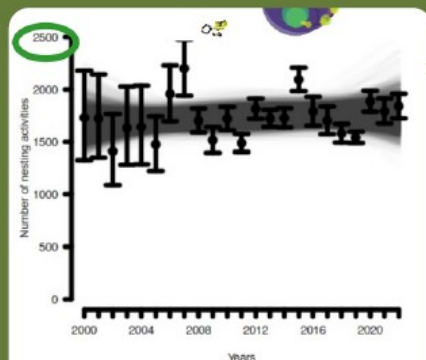
Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers

Bilan 2025

Guadeloupe

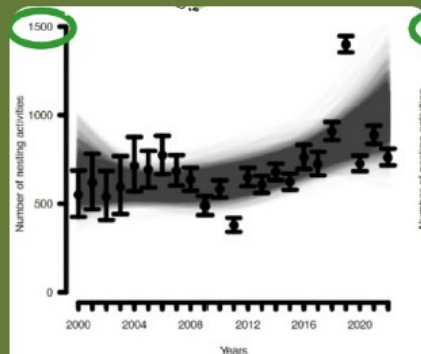
CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

2- Enjeu tortue Luth



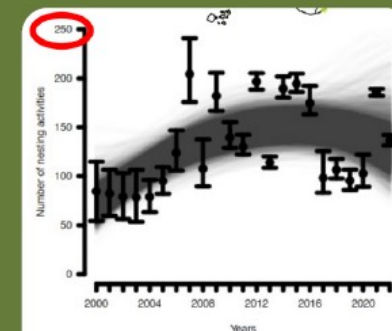
- Tendance **stable**
- **1727** activités de ponte par an sur 2000-2022
- **1724** sur 2017-2022

Tortue imbriquée



- Tendance **croissante**
- **694** activités de ponte par an sur 2000-2022
- **900** sur 2017-2022

Tortue verte



- Tendance **croissante** 2000-2022 mais **négative** 2014-2022
- **130** activités 2000-2022
- **121** activités 2017-2022

Tortue Luth

Tendances des activités de ponte des trois espèces de tortues marines présentes sur le territoire Guadeloupéen entre 2000 et 2022 (d'après l'Analyse des données d'activités de pontes des tortues marines dans les Antilles françaises durant la période 2000-2021, du Dr Alexandre Girard et du Professeur Marc Girondot)



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Bilan 2025

Guadeloupe

CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

2- Enjeu tortue Luth

Si plus de **5 traces de tortue Luth** observées (CT ou DP) => surclassement du site.

8 sites surclassés en raison de leur importance pour l'activité de ponte de la tortue luth :

Capesterre-Belle-Eau :

- **Anse salée (Bananier)**
- **La Madeleine (Doyon)**

Deshaies

- **Anse de la Perle**
- **Rifflet**

Gourbeyre:

- **Rivière-sens**

Goyave :

- **Sainte Claire**

Saint-François

- **Rouleaux (Baie de Sainte-Marie)**

Terre-de-Haut :

- **Baie de Pompierre**



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Bilan 2025

Guadeloupe

CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

3- Densité de fréquentation estimée

12 sites surclassés en raison de leur importance pour la densité de fréquentation estimée :

Bouillante :

- **Anse Machette**
- **Bois flotte**

La Désirade :

- **Baie Mahault**

Le Gosier

- **Pointe Lariette**

Saint-François

- **Anse à l'Eau**
- **Baie Olive (Anse à la Baie)**
- **La Grotte**

Pointe-Noire :

- **Petite Anse**

Saint-Louis :

- **Anse du Coq**

Terre-de-Haut :

- **Anse Rodrigue**

Vieux-Fort :

- **Anse Dupuy**

Vieux-Habitants :

- **Rocroy**



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Bilan 2025

Guadeloupe

CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES

61 sites en priorité 1:

92% de la fréquentation estimée de l'activité de ponte des tortues marines sur l'archipel Guadeloupéen

40 sites en priorité 2:

6,6% de la fréquentation estimée de l'activité de ponte des tortues marines sur l'archipel Guadeloupéen.

34 sites en priorité 3:

1,4% de la fréquentation estimée de l'activité de ponte des tortues marines sur l'archipel Guadeloupéen



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers

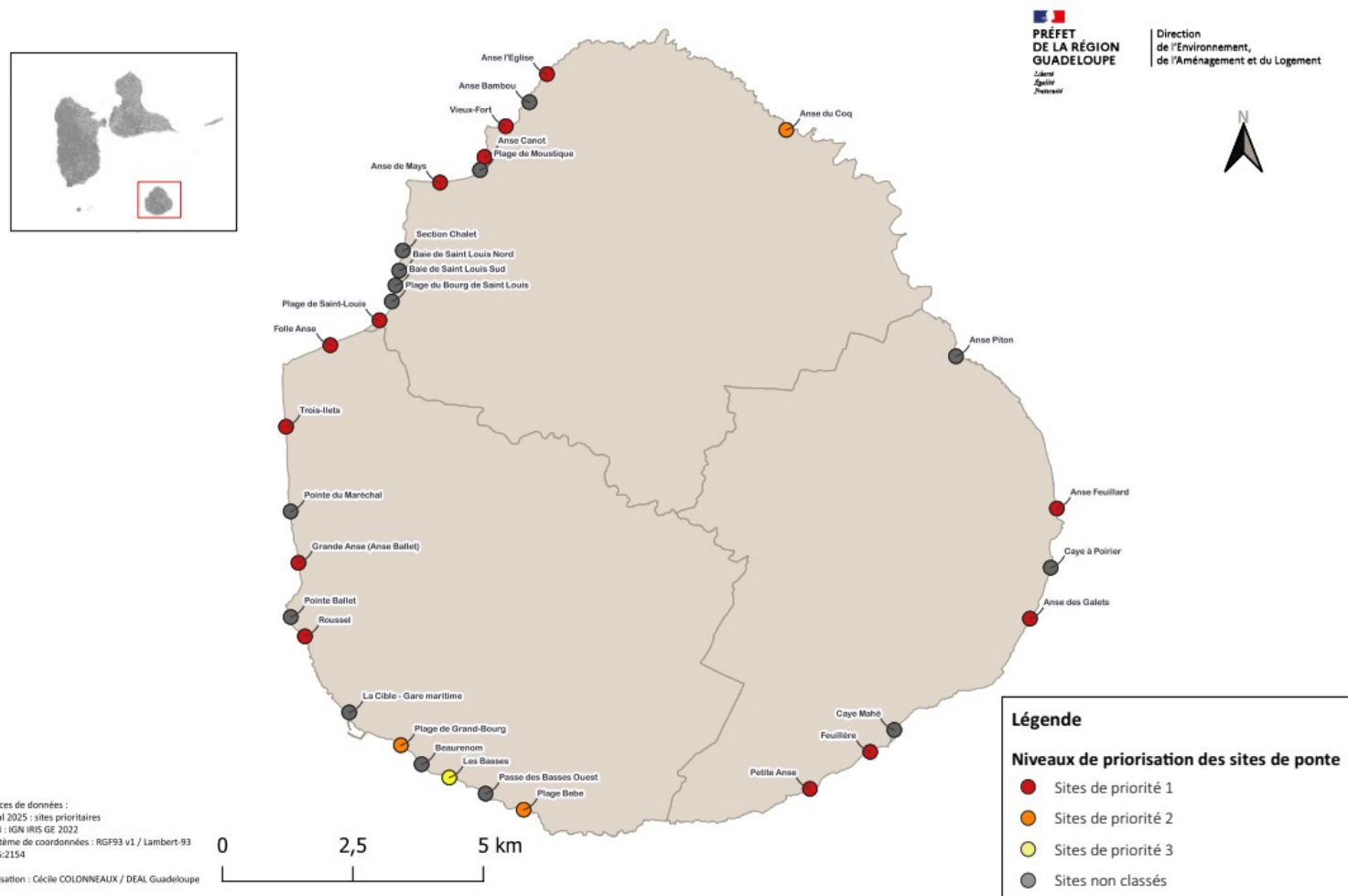
**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Bilan 2025

Guadeloupe

CARTOGRAPHIE ACTUALISÉE DES SITES DE PONTE PRIORITAIRES



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Perspectives 2026

Guadeloupe

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

Actualité 2025 :

Poursuite stratégie DPM tenant compte des prescriptions standards déclinées selon les niveaux de priorité des plages (enjeux TM)

Deshaies – Restauration écologique de la plage de la Perle :

Réalisation des aménagements pendant la période de ponte => demande d'un suivi journalier 2 mois avant pour vérifier l'absence de traces de ponte aux alentours des enclos prévus

Deshaies – Régularisation enrochements de la jetée de Petit Bas-Vent (Fort Royal)

Inscription de prescriptions particulières pour la remise en état du site de ponte des TM via le décompactage de la zone de stockage et voie d'accès au chantier.

Sainte-Anne – Démolition du ponton du Club Med sur la plage de la Caravelle

- Mise en place d'un suivi trace journalier 2 mois avant le début des travaux
- empêcher l'accès à la zone de ponte pour les TM
- Revégétalisation de la zone impactée par les travaux

Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Perspectives 2026

Guadeloupe

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

Le Moule – All Day In

Au niveau du parc Watibi-tibi :

- absence d'éclairages orientés vers la mer ;
- utilisation de lumières rouges au niveau des espaces sensibles pour le plan de feux ;
- mise en place d'une bâche de 30 mètres de long sur 7 mètres de haut entre la scène et la zone sensible ;
- direction des enceintes pour minimiser la propagation du son vers la mer (sur la base d'une étude de propagation du son) ;
- sorties de secours orientées seulement côté terre ;
- ramassage déchets;

Sur la zone de ponton :

- installer des grillages équipés de brise-vue sur la plage jusqu'à la mer ;
- mise en place de mesures acoustiques continues réalisées en différents points fixes pendant le festival ;

En amont de l'édition 2026:

- plantations d'espèces indigènes locales, pour reconstitution des différentes strates végétales du site aux endroits où la végétation est moins dense, dans l'objectif de former une barrière naturelle continue.
- mise en place d'un support permettant d'accueillir un écran acoustique côté mer.



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Perspectives 2026

Guadeloupe

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

Propositions pour 2026 : la DEAL publie une cartographie des enjeux biodiversité sur le littoral en fonction de l'état des connaissances actuelles.



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025

Martinique

mois	demande	sujet	sites ciblés	commune	priorité si site de ponté (/4)	herbiers concernés
janvier	avis Autorité environnementale	Plan local d'urbanisme TROIS ILETS	plages de Trois-îlets	Les Trois-Ilets	4	
janvier	AOT manifestation	tournoi de lutte	plage de Madiana	Schoelcher	1	
février	ATO aménagement	construction cabanes de pêcheurs	plage du Coin	Le Carbet	2	
février	ATO aménagement	construction de douche	plage de L'autre bord	Case-Pilote	3	
mars	AOT manifestation	tournoi de surf	anse Charpentier	Sainte-Marie	1	
mars	AOT manifestation	spot publicitaire	plage de la Rade	Sainte-Marie	1	
avril	AOT manifestation	fête d'anniversaire	plage de Madiana	Schoelcher	1	
avril	examen au cas par cas	rampe d'accès collecte algues sargasses	Vauclin	Vauclin		oui
mai	ATO aménagement	restaurateur Voile bleue	anse Turin - Le Carbet	Le Carbet	2	
mai	ATO aménagement	prélèvement de galets pour projet artistique	anse Bagasse	Grand-Rivière	4	
mai	ATO aménagement	revégétalisation	anse Mabouya	Sainte-Luce	3	
juin	demande de régularisation	Zone de Mouillage Organisée	Les Anses d'Arlet	Les Anses d'Arlet		oui
juin	AOT manifestation	Olympiades Beach Game	plage Pointe Marin	Sainte-Anne	3	oui
juin	ATO aménagement	Maison de la Nature	anse Spoutourne	La Trinité	4	
juin	ATO aménagement	reconstruction du mur Crochemort	plage du Lorrain	Le Lorrain	1	
juin	ATO aménagement	restaurateur Jean-Baptiste	anse Latouche	Le Carbet	4	
juin	examen au cas par cas	aménagement front de mer	Boulevard allègre	Le Marin		oui
juin	portée à connaissance	liaison EDF sous marine à enlever	entre Fort de France et Trois Ilets			oui
juillet	AOT manifestation	Pirate Race 5e édition	plage du Coin - Le Carbet	Le Carbet	2	oui
juillet	ATO aménagement	travaux sur poste de refoulement	plage de L'autre bord	La Trinité	4	
juillet	avis Autorité environnementale	Plan local d'urbanisme LORRAIN	plages du Lorrain	Le Lorrain	1	
juillet	sollicitation de la Préfecture	Mercury Beach	plage de Grande Anse	Les Anses d'Arlet	2	oui
juillet	sollicitation de la Préfecture	soirée plage annuelle au restaurateur Beach grill	plage de Grande Anse	Le Carbet	2	
juillet	sollicitation de la Préfecture	Tour des Yoles	plusieurs plages tout autour de la Martinique et en mer		1 à 4	oui
août	ATO aménagement	restaurateur Sénat Beach	anse Madame	Schoelcher	2	
août	AOT manifestation	challenge sportif militaire	plage de Madiana	Schoelcher	1	
septembre	ATO aménagement	reprise activité hôtel	anse à l'ane	Les Trois-Ilets	4	
septembre	avis Autorité environnementale	Projet Stratégique Grand Port 2025-2029	sur secteur d'activité du GPMM			oui

28 demandes d'avis en 9 mois

- 35% pour manifestations
- 46% pour aménagements



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Bilan 2025

Martinique

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

- **Stratégie demande d'AOT pour les aménagements et manifestations, portée par la DEAL selon la priorité des plages pour l'enjeu TM**
 - Présentée et validée par la Direction DEAL 972
 - Rencontres en amont avec les organisateurs des plus 4 gros évènements 2025 (ayant lieu en juin ou juillet =pic d'activité TM) :

évènement	durée	participants
Mercury Beach	1 journée	11 000
Tour des Yoles	8 étapes	20 000 par étape
Olympiades Beach game	5 jours	4 000
Pirate Race	1 soirée	600

 - préconisations données avec des enclos de protection
 - réflexion sur le site choisi avec délocalisation
 - accompagnement financier possible pour les mouillages
 - stands/brigade de sensibilisation
 - Pour AOT aménagement et manifestations : grosse difficulté de mettre en place un suivi traces 2 mois en amont du début des travaux ou de l'évènement (possible pour Mercury car bénévole)
- **Stratégie ramassage des sargasses avec PNMM et animateur PNA**

Malgré rencontre avec mairie de Sainte-Marie en juillet 2024 et partage d'un plan de ramassage : préconisations non appliquées (tour des yoles et fête patronale)



Action 22 : S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers



Perspectives 2026

Martinique

COMPATIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS LITTORAUX AVEC LES TORTUES MARINES

- **Stratégie demande d'AOT pour les aménagements et manifestations, portée par la DEAL selon la priorité des plages pour l'enjeu TM**
 - Stratégie globale à présenter aux collectivités et Sous-préfectures
 - RETEX à tenir avec les organisateurs
 - Volet sensibilisation à mettre en avant : rencontre des organisateurs prévue avec le Carbet des sciences pour permettre des actions annuelles lors de ces manifs
- **Stratégie ramassage des sargasses avec PNMM et animateur PNA**

Nécessité de rencontrer les mairies sur les thématiques PNA TM > priorité de l'animation 2025-2026

Idem pour les thématiques :

- Projets de restauration (planter et mettre les enclos à la bonne période : décembre à février)
- Pollution lumineuse
- Aménagements
- Braconnage et gestion des échouages



CLÔTURE

Liste des propositions 2026 à soumettre au COTEC



RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

- **Action 20** : La commune de Deshaies et le Parc National de Guadeloupe seront invités à présenter le bilan du projet BESTLIFE de restauration écologique de la plage de La Perle à la commission 2026



© PARANTHOËN Nicolas

Merci de votre participation !